

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ⵎⵓⵎⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ
ⵎⵓⵎⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ
ⵎⵓⵎⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵎⵓⵔ

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :
N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme de master II

DOMAINE : Lettres et langues étrangères
FILIERE : Français
SPECIALITE : Sciences du langage

Sujet

De la controverse à la polémique dans le talk-show de *France 2*.
Stratégies discursives mises en œuvre par les protagonistes de
l'échange. Approche socio-communicationnelle

Présenté par :
BELAID Fouad

Dirigé par :
ALLALOU Mohamed

Jury de soutenance :

Président : HADJ MOUSSA Moussa, MCB, UMMTO

Rapporteur : ALLALOU Mohamed, MCB, UMMTO

Examineur : HALOUANE Thaninna, MAA, UMMTO

Année universitaire : 2019-2020

Dédicaces

Je dédie ce mémoire à mes chers parents, à mon frère et ma sœur, à mes camarades et amis, sans oublier mes cher (e)s enseignant(e)s.

BELAID Fouad

1. Introduction

Les débats sur la scène médiatique télévisée foisonnent. Un type de débat attire particulièrement notre attention, celui du talk-show. Dans ce travail, nous nous proposons d'étudier le passage de la controverse à la polémique dans le cadre du talk-show, celui de l'émission *On n'est pas couché* diffusée par *France 2* le 19 septembre 2015 avec comme invité de marque le philosophe Michel Onfray. Notre travail s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours, plus précisément du discours médiatique télévisé.

Le choix de notre sujet s'explique d'une part, par l'intérêt que nous portons aux débats télévisés, les talk-shows, les stratégies argumentatives et discursives et, d'autre part, par notre désir d'apporter une pierre à l'édifice de la connaissance dans le domaine de l'analyse du discours en général et du discours médiatique en particulier.

Notre corpus de l'étude se compose donc des actes de langage échangés entre les protagonistes de l'échange lors de ladite émission. A l'origine de notre travail, il y a une sorte d'attente déçue. En effet, annoncée à grands renforts médiatiques au lendemain de la parution de l'interview du philosophe Michel Onfray parue dans le quotidien le Figaro, l'émission attendue n'a pas tenu ses promesses. Alors que nous nous attendions à une controverse sur le sujet des migrants où chacun des protagonistes allait mettre en avant ses arguments pour justifier son positionnement sur la question, les invités de l'émission ont plutôt abordé une multitude de thèmes, souvent improvisés. De plus, ce qui devait être un échange d'arguments et de points de vue sur un sujet précis s'est transformé en un combat de mots où chacun veut enfoncer l'autre comme pour le disqualifier et le réduire à rien.

Parler pour disqualifier l'autre semble être l'objectif assigné à cette joute oratoire par les protagonistes principaux, en l'occurrence le philosophe Michel Onfray et le chroniqueur Yann Moix. C'est du moins l'effet de sens qui se dégage globalement de cette émission. De notre point de vue, cet effet de sens ne peut être le fait du hasard mais le résultat de stratégies discursives mises en œuvre par ces protagonistes. D'ailleurs, la polémique semble être une stratégie adoptée par les acteurs langagiers pour réaliser leur visée, celle de la disqualification de l'autre et ce sera notre hypothèse.

Le talkshow étant un genre hybride par excellence, nous allons nous interroger sur le passage d'un genre à un autre, celui de la controverse à la polémique, si tant est que l'on

puisse parler de genre lorsqu'il s'agit de la polémique. Nous allons ainsi tenter de répondre aux questions suivantes :

- comment s'effectue le passage de la controverse à la polémique dans le cadre de notre émission ?
- quelles sont les stratégies discursives mise en œuvre par les protagonistes de l'échange ?

Pour ce faire, nous allons faire appel au modèle socio-communicationnel d'analyse du discours de Patrick Charaudeau. La situation de communication et le contrat de communication nous permettraient de distinguer la controverse de la polémique. Nous ferons également appel à d'autres notions telles que les attaques *ad personam*, les attaques *ad hominem*, le procès en incompétence, la typologie des familles d'arguments proposée par Philippe Breton, l'éthos selon Ruth Amossy, l'ironie selon Debyser, les identités en confrontation de Marcel Burger et la notion de face de Catherine Kerbrat-Orecchioni.

Notre travail est réparti en trois chapitres. Dans le premier, nous présenterons brièvement le modèle socio communicationnel d'analyse du discours de Patrick Charaudeau ainsi que les différentes notions et concepts mobilisés dans l'analyse. Le second sera consacré à la présentation de l'émission *On n'est pas couché* et de son dispositif. Enfin, dans le troisième, nous analyserons le passage de la controverse à la polémique en montrant les moyens discursifs utilisés par les protagonistes de l'échange.

2. Chapitre premier : Quelques notions théoriques

Dans ce chapitre, nous allons définir les principales notions convoquées dans notre travail de recherche. Nous allons ainsi parler tour à tour du modèle socio-communicationnel de Patrick Charaudeau, du discours médiatique, du talk-show, de la controverse et de la polémique.

2.1. Le modèle socio-communicationnel de Patrick Charaudeau

Le modèle socio-communicationnel est largement défini par Patrick Charaudeau dans la plupart de ses ouvrages et de ses articles. Il s'agit d'un modèle explicatif de la communication sociale qui nous permet d'analyser différents types de discours.

2.1.1. La situation de communication

Nous allons maintenant définir la situation de communication telle qu'elle est définie par P. Charaudeau. Pour lui, l'acte de langage naît et prend sens dans une situation de communication. Cette dernière se définit par les réponses apportées aux questions suivantes :

- On communique « pour quoi dire ? »

La réponse à cette question définit la finalité ou la visée de l'acte de communication. S'agissant du cas de l'émission *On n'est pas couché* (désormais ONPC), la finalité consiste, entre autres, à « faire savoir » (informer), à « faire penser » (persuader), mais aussi et surtout à capter les téléspectateurs. L'enjeu est donc d'informer, de défendre un point de vue et d'augmenter l'audimat.

- « Qui communique avec qui ? »

La réponse à cette question détermine l'identité des partenaires de l'échange. Marcel Burger souligne que l'identité est corrélée à l'événement de communication et en est indissociable. Dans ce sens, il dira : « *Si l'on ne peut pas ne pas communiquer, c'est que le sujet communicant constitue le socle indéfectible de toute communication. [...] l'identité constitue une ressource toujours disponible, et directement émergente de l'événement de communication.* ». (Burger, 2012 : 5).

L'identité est une composante essentielle de la situation de communication. Elle est une construction en situation. Cela rappelle la construction discursive de soi appelée éthos. Il convient de noter que nous construisons dans chaque situation de communication, qu'elle soit formelle ou informelle, un ethos. A ce propos, Amossy écrit : « *Même dans les situations où la présentation de soi n'est pas un objectif premier, et où la tentative de contrôler la façon dont le moi est perçu par les autres n'est ni délibérée ni même consciente, il y a construction d'une image de soi.* ». (Amossy, 2014 : 17).

- On est là pour communiquer « à propos de quoi ? »

La réponse à cette question définit le propos, le thème, qui fait l'objet de l'échange entre les différents partenaires.

- « Dans quelles circonstances communique-t-on ? »

La réponse permet de décrire les conditions matérielles et physiques dans lesquelles se déroule la communication.

Bref, la situation de communication donne à l'acte de langage son sens. Autrement dit, l'acte de langage trouve son sens dans la situation de communication.

2.1.2. Le contrat de communication

L'échange se déroule dans une situation de communication. Cette dernière constitue, pour les partenaires de l'échange, un cadre de contraintes et de points de repères. Les protagonistes de l'échange se trouvent ainsi guidés par un « contrat » auquel ils doivent obéir. Il s'agit du contrat de communication. Ce dernier fournit aux participants à l'échange des instructions et des contraintes parmi lesquelles :

- la manière d'organiser le discours à savoir d'une manière descriptive, narrative, argumentative ;
- la façon de se comporter en tant qu'énonciateur ;
- l'identité attribuée au partenaire ;
- les topiques sémantiques à convoquer ;

Charaudeau (2006) distingue divers types de communication parmi lesquels : le contrat de communication publicitaire, politique, didactique et médiatique. Ces types découlent des différents domaines de pratique qui structurent l'espace social.

2.2. Le discours médiatique

La sphère médiatique est l'une des sphères qui structurent la vie sociale. Les discours médiatiques sont divers. Il existe plusieurs types de médias : la télévision, la radio et la presse écrite. Dans le domaine télévisuel, nous pouvons dénombrer différents types d'émissions : journal télévisé, reportages, enquête, magazine, talkshow, etc. Nous avons parlé ci-dessus du discours médiatique d'une façon générale et des discours médiatiques télévisés en particulier. Le discours médiatique est un discours social. Il vise à informer le public, à alimenter le débat social. Il obéit aussi à la logique de la captation. Autrement dit, le discours médiatique cherche à capter le maximum de téléspectateurs, d'auditeurs ou de lecteurs. En un mot, le discours médiatique cherche à augmenter son audimat ou son lectorat. Les partenaires de l'échange dans le cadre du discours médiatique ont des identités diverses : journaliste, écrivain, scientifique, chercheur, intellectuel, etc.

Les thématiques du discours médiatique sont d'ordre social. Il s'agit en effet de thèmes se rapportant à l'actualité, aux événements sociaux, aux affaires d'intérêt public, etc. Pour illustrer notre propos, la laïcité, le Front national, le port du voile, la controverse portant sur le gaz de schiste, etc., constituent autant de thèmes abordés par les médias. Le discours médiatique fait appel à différents supports de transmission de la parole : écrit, audio-oral, audio-visuel. En somme, chaque discours médiatique constitue une situation de communication particulière.

2.2.1. Le talk-show comme genre télévisuel

Le talk-show est le genre d'émission télévisuel le plus populaire aujourd'hui, notamment en France. *C'est mon choix*, *Ça se discute*, *C dans l'air*, *On n'est pas couché*, *Touche pas à mon poste* etc., sont les talk-shows les plus connus.

Le talk-show est une émission télévisée ou radiophonique. Elle réunit des personnes qui discutent à tour de rôle sous forme de débat. Ces personnes disposent généralement d'une

expérience personnelle ou professionnelle en lien avec la thématique de l'émission. En effet, le talk-show présente une variété de sujets : politique, littérature, cinéma, etc.

Parlons maintenant de l'identité des partenaires dans le cadre du talk-show. D'abord, le présentateur appelé également animateur. Celui-ci représente l'instance médiatique. En mobilisant son identité d'animateur, le présentateur joue le rôle de chef d'orchestre animant l'émission et distribuant la parole aux invités.

Les invités au talk-show parlent, échangent, analysent en fonction de leur identité qui leur confère une légitimité de parler du sujet du jour. Ainsi, les partenaires de l'échange mobilisent leur identité d'acteur, d'intellectuel, de journaliste, de comédien, d'homme de lettres, etc.

Le talk-show vise à informer et à expliquer au public les événements saillants qui se sont produits dans la société. Il cherche également à informer le public de l'apparition d'un nouveau livre, d'un nouvel film, etc. Mais, la finalité fondamentale du talk-show reste la captation. En effet, le talk-show est un événement provoqué. Il se fixe pour enjeu la captation et la séduction du public (spectateurs/ téléspectateurs).

Les partenaires du talk-show échangent entre eux soit en présentiel, c'est-à-dire étant présents physiquement, soit par téléphone.

Si certains auteurs confondent talk-show et débat comme le fait notamment le lexicologue Jean Tournier, Alina Gabriella Opéra précise que d'autres auteurs établissent une distinction entre eux : « *Le débat serait un genre classique, « pur » articulé autour du dialogue portant sur un thème précis, et le talk-show serait un genre nouveau, hybride, mélangeant les genres et les tons. Le talk-show est donc un avatar du débat, sa version « délibérément caricaturale » (Van Son, 2000 : 197), la principale différence entre les deux étant la prédominance de la « caricature » dans le premier type de programme et l'absence quasiment totale de celle-ci dans le second.* ». (Opéra, 2012 :29).

Le talk-show est une émission de détente et de divertissement. Il allie convivialité, humour, sérieux et attaques verbales. Comme son nom l'indique d'ailleurs, talk (parole) et show (spectacle) montre que le talk-show est un spectacle de parole.

Chaque émission talk-show constitue une situation de communication, situation déterminée par un contrat de communication. Sur ce point, il importe de noter que le contrat

de communication du talk-show est complexe. De fait, compte tenu de son hybridité, le talk-show est régi à la fois par un contrat de communication préétabli et un contrat de communication qui se construit au fur et à mesure de l'émission. Opéra écrit à ce propos : « *le contrat prévoit des normes fixes et des normes plus souples, co-construites et négociées au cours de l'interaction par les interlocuteurs* » (Opéra, 2012 : 32).

En définitive, le talk-show est un genre, mieux, un genre télévisuel, un genre hybride, basé sur la performance discursive des protagonistes qui, conformément à un jeu de rôles cathodiques, maintiennent et valorisent leurs faces.

2.3. La controverse

La controverse est avant tout un « échange ». Patrick Charaudeau la définit comme étant : « *un échange contradictoire plus ou moins argumenté, jouant d'arguments et contre-arguments autour d'un questionnement polarisé. Il se produit sur une "scène" impliquant une relation triadique entre les deux instances en confrontation et une instance témoin (un tiers absent/présent) en position d'évaluateur.* ». (Charaudeau, 2015 : 3). On le voit, la controverse porte sur une question d'intérêt social.

Nous allons nous intéresser, maintenant, aux caractéristiques de la situation de communication en abordant, tour à tour, la finalité de l'échange, l'identité des partenaires, la thématique et les circonstances matérielles dans lesquelles se déroule la controverse.

Les protagonistes de la controverse ont un statut égal dans le droit à opiner selon leurs différents points de vue (politiques, religieux...). Les différents intervenants ont une identité sociale. Ils peuvent intervenir en qualité de sociologue, psychologue, philosophe, d'expert, de représentant d'une association, etc. La controverse porte sur un thème unique qui peut être d'ordre événementiel ou notionnel. Concrètement, les protagonistes peuvent aborder des sujets variés comme la laïcité, le port du voile, et autres sujets de société. Informer le public, lui proposer des choix de société, ou encore le capter, telles semblent être les finalités de la controverse. Comme tout discours médiatique, la controverse se déroule dans des circonstances matérielles particulières. Elle peut avoir lieu dans plusieurs espaces sociaux tels que le parlement, les journaux, les radios, la télévision, etc. Chaque controverse se déroule dans une situation de communication particulière et obéit à un contrat de communication. La

controverse concerne l'opinion et elle vise, comme le souligne Charaudeau, à « *la discussion pour une délibération et pour influencer une décision.* ». (Charaudeau, 2015 : 8).

2.4. La polémique

Etymologiquement le mot polémique désigne « la guerre » comme le souligne le dictionnaire La Toupie : « du grec ancien *polemikos*, qui concerne la guerre [...]. ». En fait, la polémique est une stratégie discursive visant à attaquer l'adversaire. D'une manière générale, une polémique consiste en une discussion vive, passionnée, plus ou moins enflammée, voire violente entre deux protagonistes, l'un attaquant l'autre. La polémique n'est pas un genre puisqu'on la retrouve à l'intérieur de différents genres. Elle se caractérise par l'affrontement à l'instar de la controverse, le débat, etc.

Dans la polémique, divers procédés sont utilisés comme l'attaque de la vie privée, la caricature, l'ironie, l'attaque *ad personam*, l'attaque *ad hominem*, le procès en incompétence. Dans cet ordre d'idées, Patrick Charaudeau montre que la polémique « *se manifeste lorsque, dans une situation interlocutive, un sujet s'emploie à mettre en cause la légitimité de parole de l'interlocuteur, soit en dénonçant son manque de statut légitimant (ad hominem), soit en attaquant sa position personnelle (ad personam). Ou alors, c'est l'argument adverse qu'il tente de délégitimer en le taxant, par exemple, de préjugé, d'idée reçue ou de hors-sujet [...]* » (Charaudeau, 2014 : 56-57)

L'identité des partenaires, dans le cadre de la polémique, est sujette à maintes attaques. Les protagonistes peuvent mobiliser leur identité de philosophe, journaliste, intellectuel, sociologue pour attaquer l'identité de leur interlocuteur, ou pour mieux dire, de leur adversaire. Burger abonde dans ce sens : « *L'identité est alors prise pour cible systématiquement, non pas in corpore, mais par le biais des constructions opérées dans et par le discours.* ». (Burger, 2012 : 4)

La finalité première et essentielle de la polémique est la captation. En effet, à travers la polémique, les émissions télévisées cherchent à capter le maximum de public. L'émission, qui se transforme en match de catch verbal, séduit les spectateurs et téléspectateurs. La polémique s'érige ainsi en une arme médiatique aimantée qui attire le public avide de spectacle.

Quant aux thèmes de la polémique, il peut s'agir de la personne même des protagonistes, de leurs idées ou doctrines.

Par ailleurs, la polémique prend place dans le cadre d'un plateau télévisé ou dans le cadre d'un journal écrit. Il convient de souligner que la polémique altère le contrat de communication préétabli, dans le cas d'une controverse par exemple, et instaure en quelque sorte un nouveau contrat de communication. La polémique est, somme toute, une performance discursive adoptée par les partenaires de l'échange pour mettre à mal l'identité de leurs adversaires.

Après cette présentation des principales notions théoriques qui seront utilisées dans l'analyse de notre objet d'étude, nous allons présenter, dans le chapitre suivant, l'émission ONPC.

3. Chapitre 02 : L'émission *On n'est pas couché*

Dans ce chapitre, nous présenterons, d'une manière concise, notre corpus d'étude et l'émission ONPC. Nous allons, par la suite, situer dans son contexte l'émission, tout en présentant la situation de communication dans laquelle elle s'inscrit.

3.1. La présentation du corpus

Présentement, nous allons procéder à la présentation de notre corpus d'étude. En effet, notre corpus est constitué des paroles ou d'actes de langage produits par les participants à l'émission *ONPC* diffusée le 19 septembre 2015 par la télévision *France 2* avec comme partenaires de l'échange Laurent Ruquier, Yann Moix, Léa Salamé et Michel Onfray. Notre corpus est donc constitué du matériau langagier recueilli dans cette émission. Nous avons inséré en annexes les passages qui nous semblent pertinents. Vous trouverez par ailleurs en bas de page le lien¹ pour l'accès à la vidéo sur Youtube de l'émission *ONPC*.

3.2. La présentation de l'émission *On n'est pas couché*

ONPC est une émission hebdomadaire diffusée en direct sur France 2 chaque samedi soir, à 23h, en streaming ou en replay. Diffusée depuis le 16 septembre 2006, elle est à sa quatorzième saison en cette année 2019-2020. Son présentateur est Laurent Ruquier. L'émission est coproduite par Catherine Barma et Laurent Ruquier.

L'émission ONPC se caractérise par la singularité de ses débats, qui sont souvent à caractère conflictuel voire polémique. Cette émission met face à face deux interlocuteurs : un journaliste, un chroniqueur ou un polémiste et un invité venu faire la promotion de son travail, de ses idées ou de ses livres. ONPC se caractérise par sa disposition scénique qui est circulaire. Ses invités sont choisis en fonction du sujet du jour. Ils peuvent être humoristes, écrivains, philosophes, comédiens, etc. A cela, il convient d'ajouter le statut dont jouit le présentateur Laurent Ruquier, sans oublier la notoriété des chroniqueurs et journalistes vedettes à l'instar de Léa Salamé, Yann Moix, Eric Zemmour, Natacha Polony, etc.

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=Ba9CSe6aspw>

3.2.1. Le contexte de diffusion de l'émission

Nous allons nous intéresser maintenant, au contexte de l'émission. Celle-ci fait suite à la polémique suscitée par l'interview de Michel Onfray qu'il avait accordée au quotidien *Le Figaro*, mais aussi et surtout aux propos du directeur de Libération Laurent Jauffrin l'accusant de « se faire l'auxiliaire du lepénisme » (Libération du 14.09.2015). D'ailleurs, le magazine d'actualité hebdomadaire français L'express titre « Michel Onfray contre Libération : le débat sera-t-il saignant dans *On n'est pas couché* ? ».

3.2.2. La situation de communication

Nous allons maintenant voir comment l'émission ONPC, dans chaque numéro, instaure une situation de communication. Nous allons montrer cela succinctement, et ce, en répondant aux questions qui définissent la situation de communication mentionnées *supra*.

La finalité de l'émission consiste, entre autres, à « faire savoir » (informer), à « faire penser » (persuader), mais aussi et surtout à capter les téléspectateurs. L'enjeu est donc d'informer, de défendre un point de vue et d'augmenter l'audimat.

Quant à l'identité des partenaires de l'échange, on distingue un journaliste, un chroniqueur ou polémiste qui communiquent avec un invité qui peut être un écrivain, un philosophe, un comédien, etc.

En ce qui concerne le thème, qui fait l'objet de l'échange entre les différents partenaires, il peut être un film, un livre, un sujet de société comme la laïcité, l'euthanasie, le port du voile, etc.

Enfin, si l'on parle des conditions matérielles et physiques dans lesquelles se déroule la communication, on peut dire que l'émission se déroule sur un plateau télévisé, avec un dispositif scénique particulier.

Intéressons-nous, maintenant, à la situation de communication qui caractérise le numéro que nous avons choisi, en l'occurrence l'émission ONPC du 15 septembre 2015. En fait, la compréhension des actes de langage, objet de notre travail, nécessite la présentation de la situation de communication qui caractérise l'émission en question.

Nous commencerons par la présentation des acteurs de l'échange. Il y a d'abord Laurent Ruquier qui est un humoriste satirique français. Il est aussi animateur de radio et de télévision,

producteur de théâtre, de télévision. Tout cela confère à Laurent Ruquier une aura sur la scène médiatique.

Ensuite, nous avons l'écrivain et réalisateur français Yann Moix. Il est également chroniqueur à la télévision et dans la presse. Parmi ses œuvres marquantes, nous pouvons citer son roman *Jubilation vers le ciel* et son long métrage *Podium*. Un travail à succès qui a été couronné par différents prix, dont celui Goncourt.

Il y a aussi la présence de la journaliste franco-libanaise Léa Salamé. Elle est considérée comme la meilleure intervieweuse de l'année 2015. Elle est chroniqueuse dans l'émission ONPC. Elle bénéficie ainsi d'un statut privilégié sur la scène médiatique.

Enfin, l'invité principal de l'émission qui est Michel Onfray, philosophe et essayiste français. C'est un auteur prolifique, avec une centaine d'ouvrages publiés. Il défend une vision du monde hédoniste, épicurienne et athée. Lorsque le Front national accède au second tour de l'élection présidentielle française de 2002, Michel Onfray quitte sa carrière d'enseignant, pour créer l'université populaire de Caen. Dans le cadre de cette dernière, il délivre pendant 13 ans le cours de « contre-histoire de la philosophie », retransmis sur la station radio France Culture. Par ses interventions régulières à la télévision et à la radio, il devient influent sur la scène médiatique. Il prend part à des débats politiques et sociaux.

Comme nous le voyons, le droit à la parole de ces différents personnages leur est conféré par l'émission et surtout par leurs statuts sociaux.

La finalité de l'échange dans le cadre de notre émission est d'informer le public de la polémique qu'avait déclenchée Michel Onfray, de faire connaître Michel Onfray, ses idées. Il était aussi attendu du philosophe de répondre aux critiques suscitées par son intervention au lendemain de la diffusion de la photo du cadavre de l'enfant syrien au bord d'une plage. Notre émission vise également à faire penser, à faire réfléchir le public, mieux, de le convaincre. Par exemple, Michel Onfray qui essaye de convaincre le public à suivre ses idées de gauche, de les convaincre qu'il ne fait pas le jeu du lepénisme, etc. Mais la finalité essentielle de l'émission consiste à capter un maximum de public (l'audimat).

En ce qui concerne le thème, qui fait l'objet de l'échange entre les différents partenaires, il s'agit de répondre aux accusations faites par Laurent Jauffrin à l'encontre de Michel

Onfray. Plus précisément il s'agit de répondre à la problématique : Michel Onfray fait-il le jeu du Front national ?

La situation de communication relève d'un dispositif spécifique à savoir : un dispositif triangulaire appelé également dispositif tripolaire. Celui-ci comporte les interlocuteurs qui échangent entre eux, dans notre cas Laurent Ruquier, Yan Moix et Léa Salamé qui échangent avec Michel Onfray. Laurent Ruquier participe au débat, mais en plus de cela, il guide, il anime, il orchestre l'émission. A cela, il convient de souligner la présence physique de spectateurs et des téléspectateurs qui suivent à distance l'émission. En résumé, le dispositif tripolaire (triangulaire) se compose des interlocuteurs, guidés par un animateur, avec la présence de spectateurs ou téléspectateurs qui constituent le public.

Pour répondre à la question dans quelles circonstances communique-t-on, les protagonistes échangent dans le cadre d'une émission télévisée. Les interlocuteurs de l'échange obéissent à un contrat de communication. Ils sont là pour répondre notamment à la question : Michel Onfray fait-il le jeu du lepénisme ? De ce fait, Michel Onfray doit organiser son discours d'une façon argumentative et Laurent Ruquier et les autres journalistes sous forme d'interrogations. Michel Onfray reconnaît Laurent Ruquier, Yann Moix et Léa Salamé selon leurs identités respectivement d'animateur et de journalistes. Réciproquement, ces derniers reconnaissent à Michel Onfray l'identité de philosophe.

Après la présentation de l'émission ONPC, nous allons, dans le chapitre qui suit, procéder à l'analyse des stratégies discursives mises en œuvre par les protagonistes.

4. Chapitre 03 : Analyse des stratégies discursives

Dans ce chapitre, nous montrerons comment s'est effectué le passage de la controverse à la polémique lors de l'émission. Il sera également question de voir comment ce passage altère le contrat de communication, induisant par là une modification au sein même de la situation de communication. Par ailleurs, il sera question d'analyser les stratégies discursives mises en œuvre par les partenaires de la communication : la question déstabilisante, les attaques *ad hominem* et *ad personam*, l'ironie, l'argumentation et enfin l'identité. Bref, nous allons voir comment les journalistes en question tentent de décrédibiliser et de triompher sur le philosophe.

4.1. De la controverse (début de l'émission)

Dans cette partie, il sera question d'analyser les propos échangés au début de l'émission avant le surgissement de la question déstabilisante.

Avant de commencer l'analyse, il convient de rappeler la chronologie des faits.

Tout commence par l'interview accordée par Michel Onfray au Figaro, interview ayant pour thème la crise des migrants publiée le 10 septembre 2015. Dans cette interview Onfray défend « le peuple old school » qui voit accueillir des migrants alors que lui-même souffre.

Dans le même ordre d'idées, le philosophe déclare : « La République n'a pas à faire la sourde oreille à la souffrance des siens. ». Une affirmation de Michel Onfray sur la photo d'Aylan, un petit syrien dont le corps a été retrouvé sur une plage grecque. Le philosophe remet en cause l'authenticité de la photo en indiquant que celle-ci pourrait être truquée, modifiée, voire manipulée. Cette déclaration au Figaro a suscité l'indignation du Quotidien Libération qui consacre sa une au philosophe Michel Onfray. Laurent Jauffrin, directeur de la rédaction à Libération, l'accuse de « médiaphobie » et affirme que Michel Onfray « fait le jeu du Front national ». A la suite de ces accusations, Michel Onfray prévient qu'il répondra à Libération et ses pages de haine sur le plateau d'ONPC. Michel Onfray tient sa promesse, et arrive sur le plateau de l'émission ONPC pour rejeter les accusations de Laurent Jauffrin. C'est la réponse à la question : Michel Onfray fait-il le jeu du lepénisme ? qui constitue l'amorce de la controverse.

Après le rappel de la succession des faits, il importe de faire remarquer que notre analyse porte sur une partie de l'émission seulement et non son intégralité. Ceci est motivé par notre objet d'étude qui consiste à montrer comment s'effectue le passage de la controverse à la polémique. Autrement dit, la partie choisie est suffisante pour rendre compte de la transition en question.

Dans un premier temps, nous allons démontrer que la première partie de notre corpus est une controverse. En effet, le début de l'émission constitue une controverse et ce pour des raisons multiples que nous allons voir ci-après.

D'abord, il convient de souligner que la controverse en question obéit au contrat de communication et constitue une situation de communication. Nous n'allons pas rappeler ces éléments puisqu'ils ont été abordés dans le deuxième chapitre. Il convient de préciser que les journalistes Yann Moix et Léa Salamé n'interviennent pas dans le cadre de la controverse.

En effet, les protagonistes de cette controverse sont Laurent Ruquier et Michel Onfray. Ils échangent à propos de la problématique suivante : Est-ce que Michel Onfray fait le jeu du Front national ? Dans un premier temps, Laurent Ruquier joue le rôle de rapporteur des propos de Laurent Jauffrin : « *Mais voilà Laurent Jauffrin a fait faire cette Une à Libé, il a décrypté euh l'interview de notre invité au point même de l'accuser de faire le jeu du Front national.* » ; ou encore « [...] *puis euh voilà ce titre comment Michel Onfray fait le jeu du FN ?* ». Voici encore un autre passage de Laurent Ruquier : « [...] *C'est ça dont vous accuse Laurent Jauffrin, c'est de faire le jeu du front national. On peut tout à fait faire le jeu d'un parti sans évidemment [...] vouloir le soutenir* ».

Michel Onfray réfute les accusations de Laurent Jauffrin en répondant à Laurent Ruquier. Michel Onfray recourt à des arguments d'expérience : « *quitter l'éducation nationale* », « *renoncer à un salaire et à un statut de fonctionnaire* », « *créer bénévolement avec mes amis l'université populaire* » pour montrer qu'il est contre le Front national depuis longtemps.

Toujours dans le cadre de la controverse, Onfray, en expliquant qu'il n'est pas récupérable par Marine Le Pen, affirme qu'il n'y aurait rien qui rallie Le Pen. Onfray donne des exemples, il déclare qu'il n'y a pas d'écrivain, de sportif, de chef d'entreprise, qui rejoint Marine Le Pen.

Onfray rappelle, encore une fois, qu'il lutte contre les idées du FN en déclarant : « Le fait que depuis 13 ans, 14 ans on lutte contre les idées du Front national que je suis contre la peine de mort et qu'elle est pour, que je suis pour l'avortement et que etc. enfin je peux faire une liste. ».

Par la suite, Michel Onfray répond clairement à la problématique initiale : Michel Onfray fait-il le jeu du FN ? Le philosophe répond clairement qu'il ne fait pas le jeu du Front national : « *Qu'est-ce que faire le jeu de quelqu'un c'est le nourrir, c'est le rendre possible, et je dis que j'en ai moins contre Marine Le Pen c'est facile de dire que c'est le diable, c'est le démon, qu'elle est fasciste, qu'elle est nazie etc., ça mange pas de main et tout le monde peut s'entendre là-dessus, mais moi ce qui m'intéresse c'est pas euh Marine Le Pen c'est ceux qui l'ont rendu possible, tous ceux qui l'ont rendu possible dont Laurent Jauffrin, dont Libération.* ». Manifestement, Michel Onfray pointe du doigt ceux qui réellement font le jeu du FN. Pour critiquer ceux qui font le jeu du front national, Michel Onfray recourt à l'argument de cadrage. En effet, il définit ce que faire le jeu de quelqu'un, il minore quelques éléments en affirmant qu'il en a moins contre Marine Le Pen, et majore d'autres notamment en soulignant que c'est Libération, Laurent Jauffrin qui font le jeu du FN. Ce cadrage permet, on le voit, de faire apparaître Laurent Jauffrin et *Libération* comme ceux qui rendent possible Le Pen et par conséquent font le jeu du Front national. Bref, Michel Onfray cadre la réalité en sa faveur, mieux, au service de son argumentation.

Par ailleurs, Michel Onfray parle de la gauche. Dans ce sens, il soutient qu'il ne faut pas confondre la gauche, la vraie gauche, avec la gauche de Marine Le Pen. Par la suite, Michel Onfray précise davantage sa pensée en évoquant le changement de la gauche, chose qu'il n'apprécie pas. En somme, Michel Onfray affirme sa fidélité à la vraie gauche. Ce que nous venons d'annoncer ici sera traité dans le paragraphe qui suit.

Onfray affirme qu'il est toujours de gauche, mais pas la gauche de Marine Le Pen : « moi qui n'ai pas renoncé à être de gauche, je suis toujours sur le programme [...] du 10 mai 1981 ».

Pour renforcer sa position de défenseur de la gauche, de la vraie gauche, Michel Onfray recourt à un argument analogique, plus précisément à un argument par l'exemple (modèle) : « moi j'étais chevènementiste à cette époque, et Jean Pierre Chevènement est un ami et je suis

toujours sur ces positions-là ». Autrement dit, Michel Onfray prend Jean Pierre Chevènement comme un exemple à suivre, comme une référence politique.

Pour montrer que la gauche n'est pas ce qu'elle était, et qu'elle a changé Onfray recourt à des exemples. Dit autrement, Onfray évoque des personnalités connues : il cite le président français François Mitterrand, Bernard Tapi, Berlusconi comme le montre le passage qui suit : « *Et quand Mitterrand en 1983 renonce à la gauche, quand il nous dit que le libéralisme est l'horizon indépassable de la politique, quand il fait de Bernard Tapi un héros, quand au euh Berlusconi est l'acheteur d'une télévision publique que la gauche lui vend. [...] quand cette gauche-là nous dit que c'est l'euro, l'Europe l'horizon indépassable, quiconque ne défend pas cette position je songe à Jean Pierre Chevènement [...]* ». Par-là, Onfray voulait dire que, contrairement aux grands hommes politiques, lui est resté fidèle au programme de gauche.

Cela dit, nous allons voir maintenant si cette controverse répond aux critères donnés par Patrick Charaudeau qui seront expliqués ci-dessous. Nous allons également montrer en quoi la controverse en question est une controverse sociale.

Les conditions de disputabilité évoquées par Charaudeau sont réunies. Il y a une problématique qui suscite un débat : Est-ce que Michel Onfray fait le jeu du FN ? Il y a en outre les accusations de Laurent Jauffrin rapportées par Laurent Ruquier. Nous avons également des avis divergents. Laurent Ruquier qui rapporte les propos de Jauffrin et pose une question personnelle : « *vous pouvez très bien [...] ne pas adhérer aux idées de Marine Le Pen mais tout de même faire son jeu ?* ». Ceci laisse entendre que Ruquier adhère à la thèse Jauffrin en posant la même question/affirmation que lui. Michel Onfray affirme qu'il est contre l'idée de Jauffrin et par conséquent celle de Ruquier. Comme nous le voyons, nous retrouvons les critères qui nous permettent de parler de controverse.

De plus, nous avons deux interlocuteurs qui échangent en présence d'un tiers (le public présent dans le studio) et les téléspectateurs. La relation triadique est par conséquent manifeste : deux instances en confrontation et une instance témoin (un tiers présent et/ou absent). Cette relation triadique est caractéristique de la controverse.

Puis, il est à noter que les protagonistes dans le cadre de la controverse ont un statut égal. La légitimité à prendre la parole leur est conférée par leur invitation à l'émission et par leurs statuts sociaux. Michel Onfray est l'invité de l'émission, légitimité à opiner au nom de ses idées, son statut de philosophe. L'animateur Laurent Ruquier représente l'émission, c'est-

à-dire l'instance médiatique. Laurent Ruquier a le statut de questionneur alors qu'Onfray occupe la position du questionné.

Enfin, dans le cadre de notre émission, l'enjeu de « délibération » est manifeste. Il s'agit en effet de délibérer concernant le choix d'une société (société proposée par Onfray ou celle proposée par Marine Le Pen). Concrètement, Michel Onfray s'oppose à l'Europe libérale, à l'euro, à la sociale démocratie. Ces derniers intéressent, selon les dires du philosophe, Marine Le Pen. Additivement, Onfray est contre la peine de mort et *à contrario* Marine Le Pen en est pour. Il s'agit, on l'a vu, de deux visions de société diamétralement opposées.

Dans le même ordre d'idée, Laurent Ruquier souligne le modèle de société proposé par Onfray : « *voire athéisme avéré, vous venez de le dire votre opposition à la peine de mort, votre défense de l'avortement, du mariage homosexuel, votre combat pour l'euthanasie, et votre combat aussi pour le clonage thérapeutique, mais contre en revanche la gestation pour autrui.* ».

Bref, la controverse en question est une controverse sociale puisqu'elle a une fonction d'influence. En effet, par ses idées, Michel Onfray peut influencer le public quant aux choix d'une société.

4.2. A la polémique (suite et fin de l'émission)

La controverse se déroulait le plus normalement jusqu'à ce qu'un coup de théâtre survînt : c'est la polémique. Nous assistons au passage de la controverse à la polémique. Dans ce qui suit nous allons montrer comment ce passage s'est effectué. Nous allons également montrer le but des journalistes, dans cette partie de l'émission, à savoir : humilier le philosophe et triompher de lui. D'où le recours à certains procédés discursifs à l'instar de « la question déstabilisante », « les attaques *ad hominem* et *ad personam* », « l'ironie » ainsi que « l'argumentation ». Nous allons voir comment Michel Onfray riposte lui aussi par le biais des mêmes moyens discursifs, à l'exception de la question déstabilisante. Attaques et contre attaques qui donnent lieu un spectacle de parole où l'identité devient la cible principale.

Avant de commencer, nous allons caractériser la situation de communication qui prévaut dans la polémique analysée. Dans le cadre de la polémique en question qui prend place sur le plateau de l'émission ONPC, on peut relever une finalité essentielle qui consiste

en la captation. Celle-ci s'opère à travers la joute oratoire qui s'est déclenchée entre le célèbre philosophe français Michel Onfray et les journalistes Yann Moix et Léa Salamé. Joute oratoire qu'on croyait porter sur les thématiques du peuple, le peuple old school, l'immigration mais qui finalement est recentrée sur l'identité des protagonistes. Les identités sont alors en confrontation. Mieux encore, les journalistes tentent inlassablement de discréditer le philosophe, de le réduire à rien. Le philosophe riposte aux attaques. Nous assistons alors à un combat de catch verbal, à un spectacle télévisé qui augmente l'audimat. La raison en est simple, le public aime le spectacle, les protagonistes font un spectacle.

Manifestement, la situation de communication initiale, celle de la controverse, est modifiée et se transforme en polémique. Cette modification entraîne, par voie de conséquence, une altération du contrat de communication. En effet, les partenaires, ou mieux, les adversaires organisent leur discours sous forme d'attaques de tout genre : attaques *ad hominem*, *ad personam*, de l'ironie, la destruction de l'*éthos*, voire même de l'argumentation, bien que celle-ci, nous le verrons, est quasiment rare dans la polémique.

En somme, le contrat de communication de notre talk-show présente une complexité due notamment à son caractère hybride. Nous l'avons vu, les normes fixées au début, dans le cadre de la controverse, sont transgressées par la polémique. La controverse vire ainsi à la polémique qui altère foncièrement le contrat de communication.

4.2.1. La question déstabilisante

Nous avons, dans ce qui précède, montré la partie qui constitue la controverse. Si la controverse est un genre, elle possède alors des normes, des règles, en un mot une codification. Mais la question posée par le journaliste Yann Moix, que nous pouvons désormais qualifier de polémiste, va changer le rythme de la controverse qui se transforme en polémique.

La question « *qu'est-ce que vous appelez peuple Michel Onfray ?* » constitue sans doute le tournant de l'émission. C'est pourquoi, nous pouvons la considérer comme une question déstabilisante. Celle-ci est une question qui vise à intimider son interlocuteur. Elle cherche à mettre celui avec lequel on parle dans une situation embarrassante. La polémique utilise ce genre de question pour déstabiliser et disqualifier l'adversaire qui devient la finalité de l'échange pour les journalistes qui affrontent le philosophe.

Par cette question inattendue par son interlocuteur, Yann Moix a su bloquer le philosophe, voulant sans doute par-là le montrer incapable de répondre et, par là même, montrer son incompetence. Yann Moix use implicitement de ce que Charaudeau appelle le « procès par incompetence ».

En plus, lorsque Yann Moix pose la question déstabilisante, et l'accompagne de l'assertion exclamative « *Ça veut rien dire le mot peuple !* », il voulait montrer que le philosophe Michel Onfray utilise le mot « peuple » d'une façon ambiguë. Par-là, le journaliste voulait sans doute montrer que le philosophe est incapable de définir, du moins de préciser ce qu'est le mot peuple comme pour signifier à Onfray qu'il parle d'un peuple générique. Autrement dit, Yann Moix reprocherait à Onfray son manque de précision et de rigueur alors qu'il est philosophe.

La réplique de Michel Onfray « *ah bah si vous ne savez pas c'est votre affaire* » constitue une contre-attaque. Michel Onfray voudrait montrer à son tour l'incapacité pour Yann Moix de comprendre le mot peuple malgré son statut de journaliste.

Il n'en demeure pas moins que la posture du philosophe et le ton de sa voix montrent que la question embarrassante et inattendue du journaliste l'a déstabilisé.

4.2.2. Les attaques *ad hominem* et *ad personam* et procès en incompetence

Après avoir évoqué la question déstabilisante qui a, manifestement, mis le philosophe dans une situation, pour le moins, embarrassante, nous allons montrer comment les protagonistes Yann Moix et Léa Salamé d'une part et Michel Onfray d'autre part usent d'un certain nombre d'attaques qui sont autant de stratégies discursives pour discréditer l'autre : attaques *ad hominem*, attaques *ad personam* et procès en incompetence. Avant de mettre en exergue la manière avec laquelle ces stratégies se manifestent, nous allons d'abord en donner certains traits définitoires.

Pour définir les attaques *ad personam*, Charaudeau souligne qu'elles « *visent la personne en tant qu'individu, pour l'atteindre dans ce qui constitue ses caractéristiques psychologiques jugées négatives.* ». (Charaudeau, 114 : 2015). L'attaque *ad personam* est une manœuvre déloyale qui cherche à discréditer son adversaire sans lui répondre sur le fond. L'attaque *ad personam* s'attaque à la personne.

Quant à l'attaque *ad hominem*, il s'agit d'un argument rhétorique qui consiste à opposer à un adversaire ses propres paroles ou ses propres actes. Charaudeau souligne qu'il s'agit d'une stratégie « *d'enfermement de l'autre qui lui ôte toute personnalité, qui le stigmatise comme incapable de penser par lui-même.* ». (Charaudeau, 114 : 2015).

Parlant du procès en incompétence, Charaudeau précise : « *Reprocher à quelqu'un de mal raisonner, de se contredire ou de ne pas avoir les moyens d'accomplir ses promesses c'est lui faire un procès en incompétence.* ». (Charaudeau, 115 : 2015)

Nous allons, présentement, montrer comment, concrètement, ces attaques se manifestent dans le discours des protagonistes. Plus précisément, il est question de montrer, dans l'analyse des paroles des partenaires, ces attaques, leurs buts et leurs effets sur l'autre, l'adversaire.

Pour commencer, considérons ce passage de Yann Moix : « *et d'ailleurs c'est ce que je vous reproche depuis plusieurs années, c'est que vous imaginez parce que vous intervenez sans cesse vous pensez tout le temps, et c'est ce que je vous reproche* ». Ici on pourrait comprendre que Yann Moix essaye de ridiculiser le philosophe. En effet, Moix voulait montrer Onfray comme un philosophe des médias, et donc incapable de penser puisque guidé par les médias. Autrement dit, Onfray conforterait les attentes médiatiques. Il s'agit là d'une attaque *ad personam*, puisqu'il s'agit de montrer Michel Onfray comme incapable de réfléchir.

Yann Moix poursuit la polémique en qualifiant la pensée de Michel Onfray comme une « pensée de bistrot » et par ricochet une pensée galvaudée, insensée, inutile. Le passage suivant vient corroborer ce que nous venons de souligner : « *j'essaye de vous lire et moi qui admirais vos premiers ouvrages depuis quelques années je vous perds [...] Moi, [...], je vous classe dans quelqu'un, qui essaye d'envahir tout l'espace par une pensée qui, bien souvent, relève de la pensée de bistrot, je n'arrive plus à stabilobosser des phrases de vous comme je le faisais i ya 10 ou 15 ans, où je me disais qu'est-ce qu'il est brillant[...].* ».

Cela dit, après la remise en cause de la pensée d'Onfray, Moix s'attaque à la personne même de son interlocuteur. En effet, lorsque Moix déclare « Vous avez trahi SAD », il souligne la « trahison » du philosophe. On le voit, ce dernier est attaqué par une « attaque *ad personam* ». Michel Onfray apparaîtrait ainsi sous les yeux du public comme un « traître ». Tout semble être bon pour salir le philosophe et rendre son image lilliputienne.

Pour répondre à cette attaque virulente, Michel Onfray use d'une question rhétorique à savoir : « *ai-je, ai-je jamais dit du bien de Sad ?* ». Également appelée question oratoire, la question rhétorique est une fausse interrogation. Autrement dit, la question rhétorique est une affirmation déguisée. Par cette question rhétorique, Michel Onfray signifie au journaliste qu'il a bel et bien dit du bien de Sad et donc ne trahit pas ses idoles. Par-là, Onfray suggérerait le caractère « mensonger » des paroles de Moix. Cela aurait pour conséquence de discréditer Yann Moix. Là aussi, il s'agit d'une attaque *ad personam* : Moix apparaîtrait comme un « menteur ».

Yann Moix continue sa critique à l'encontre du philosophe. En fait, le polémiste dira : « vous êtes incapable de lire un poème ou un roman ». Ici, il s'agit d'une attaque *ad hominem* dans la mesure où le polémiste Yann Moix montre une incohérence entre le fait d'être philosophe et de ne pas lire.

La polémique se poursuit, les attaques aussi. En effet, en déclarant « *mais je ne vous suis plus. Est-ce que vous n'êtes pas du côté du consentement meurtrier ?* », Moix signifierait qu'Onfray mène une réflexion déroutante, floue. De plus, l'attaque *ad personam* est manifeste : Michel Onfray apparaîtrait comme un « nazi » s'il accepte le consentement meurtrier, chose que sous-entend Yann Moix.

Par ailleurs, avant que Michel Onfray en prenne la parole, Yann Moix pose derechef la question : « *et qu'est-ce que c'est que le peuple ?* ». Cette interrogation permet au journaliste d'intimider de nouveau le philosophe.

En revanche, le philosophe censé répondre à l'interrogation de Moix qui lui demande s'il est pour le « consentement meurtrier », fuit la question, et formule un acte de langage assertif : « *ah je vais rester sur cette question* », c'est-à-dire qu'il va définir le peuple. Une interprétation est dès lors possible. Le philosophe peinerait à répondre à la question de Moix quant au « consentement meurtrier » et fuit la question. Aux yeux du public présent et ou absent, fuir la question serait interprétable comme une incompétence. Cette fois c'est le public qui assignerait au philosophe « un procès par incompétence ».

Le philosophe enchaine sur la question de Yann Moix qui lui demande de définir le peuple. Répondre à cette question constitue pour le philosophe un moyen de montrer que la tentative première de Yann Moix, de le faire apparaître comme incapable de définir un

concept tel « le peuple », n'a pas abouti. Le philosophe tente de préserver sa « face » puisqu'il veut donner de lui une image de quelqu'un de compétent, maîtrisant son sujet.

La polémique s'envenime lorsqu'Onfray formule un acte de langage exclamatif « *je trouve déjà assez symptomatique que vous ayez besoin qu'on définisse un mot comme celui-ci ! Ça veut dire que vous l'avez tellement oublié !* ». Michel Onfray porte atteinte à la face du journaliste Yann Moix. Pour mieux expliquer cela, il faut dire que par cette phrase exclamative le philosophe rabaisse le journaliste, le montre comme ignorant ou du moins oubliant un concept important et connu de tous ou du moins des initiés. La face positive de Yann Moix est atteinte. Aux yeux du public, Yann Moix apparaîtrait comme un journaliste incompetent. Son identité est, par conséquent, menacée.

Pour rendre le coup de poing à son adversaire, Yann Moix formule une réponse brève, voire très brève : « Non ». Mais cette réponse est loin d'être satisfaisante et témoigne davantage que le journaliste est bloqué par l'exclamation philosophe.

Michel Onfray en affirmant : « *oui oui, enfin euh, si vous me permettez de répondre à votre question, en ne me reprochant pas de ne pas y répondre pasque vous m coupez la parole* » montre que le journaliste est incapable de mener à bien le débat, et ce, en n'accordant pas à son interlocuteur le temps de répondre, en monopolisant la parole, en coupant la parole à son invité... Le journaliste est de nouveau montré comme incompetent.

L'animateur, sur un ton humoristique, confirme que Yann Moix ne laisse pas son invité répondre puisqu'il lui coupe la parole, c'est ce que montre le passage qui suit : « c'est vrai ». Ce passage est suivi de rires de la part de Laurent Ruquier. On le voit, l'humour joue un rôle considérable dans l'émission. Cela confirme que l'émission est conçue pour le divertissement.

Après le rire qui détend plus ou moins l'atmosphère, Michel Onfray définit *in fine* le mot peuple : « *Le peuple c'est ce sur quoi s'exerce le pouvoir, c'est-à-dire c'est pas vous, parce que vous l'exercez, le pouvoir, la place que vous avez, on m l'a proposé j l'ai refusé, donc le peuple c'est celui qui s'en prend plein la figure tous les jours (coupure)* ». Dans le même passage, nous pouvons, par ailleurs, relever une attaque *ad personam* : Michel Onfray voudrait ainsi donner de son adversaire une image de dictateur ou d'un monarque. Quant à lui, il apparaît comme un homme du peuple, au service du peuple.

En effet, la question inattendue : « *qu'est-ce que c'est que le peuple ?* » semble produire l'effet escompté puisque le philosophe ne s'y était pas préparé. D'ailleurs, la définition qu'Onfray donne du mot peuple semble être une définition simple, une définition que peut donner le commun des citoyens. Cette définition suggèrerait, aux yeux du public, que le philosophe est incapable de fournir une définition précise, élaborée, du mot peuple. Bref, la question du chroniqueur a non seulement déstabilisé le philosophe, mais elle a montré aussi son incompetence, son manque de rigueur.

Poursuivant sa définition du peuple, le philosophe déclare : « *tous les jours. C'est celui qui va au boulot le matin, bah oui c'est euh la définition que j'en donne.* » Michel Onfray se voit raillé par le journaliste Moix. Ce dernier lui rétorque, en effet : « *démagogie de bas étage* ». Cette assertion caustique a pour rôle de discréditer le philosophe. A cela, il faudrait ajouter que Moix voudrait se montrer comme le journaliste qui discerne le vrai du faux, le discours éthique, le discours démagogique et manipulateur. Dire que Michel Onfray dans ses dires fait de la démagogie, c'est lui appliquer l'étiquette de « manipulateur ». Nous relevons ainsi une attaque *ad personam*.

Le philosophe ne reste pas figé, mais il répond aussitôt au journaliste : « *oui démagogie, bien-sûr, j'entends bien vos arguments, que je connais, vos arguments sont fabriqués Rue des Saints-Pères, chez Grasset où nous nous sommes rencontrés (coupure)* ». Deux interprétations possibles sont à noter. Premièrement, le philosophe insinue sans doute que le journaliste rapporte les arguments de ceux qu'il côtoyait chez Grasset. Par-là, Michel Onfray suggère que Yann Moix est incapable d'avoir son propre raisonnement, sa propre pensée. Deuxièmement, il est probable que Michel Onfray tente de limiter le domaine de compétence de son adversaire à celui de la littérature, montrant Moix comme n'ayant pas la compétence requise pour intervenir en dehors de ce champ.

Comme réponse, le journaliste objecte par une attaque *ad personam* : « *la paranoïa* ». On comprendrait que Yann Moix accuse le philosophe de folie.

Néanmoins, la polémiste Léa Salamé riposte à la place de son collègue par une attaque *ad hominem*. En effet, en formulant le double acte de langage assertif : « *où vous publiez également* », « *où vous publiez également* » Léa Salamé montre que le philosophe publie lui aussi chez Grasset. Pour elle, Michel Onfray rapporterait, lui aussi, des arguments tout faits de ceux qui fréquentent Grasset.

Nous allons maintenant analyser certains passages pour montrer quelques éléments dont use notre talk-show en plus des attaques : la monopolisation de la parole, le rire, ainsi que la menace.

D'abord, il convient de remarquer que Michel Onfray demande le droit à la parole monopolisée par les journalistes : « *est-ce que je peux répondre* ». Les deux journalistes interrompent constamment le philosophe. Le contrat de communication n'est pas respecté. Cette infraction à la règle constitue l'un des aspects que le talkshow admet. En interrompant leur invité et en l'attaquant, l'émission devient « un spectacle ». On assiste dès lors à une spectacularisation de l'émission. L'échange devient un combat pugilistique.

A plusieurs reprises, Yann Moix tente de discréditer, de délégitimer son adversaire, c'est ce qu'attestent les passages qui suivent : « *des arguments intellectuels, pas démagogie de bas étage.* » « *on parle de choses intellectuelles* ». Par ces propos, Yann Moix accuse son interlocuteur de manque d'intellectualisme, de rigueur, le qualifiant même de démagogue.

Par ailleurs, Yann Moix déplore que le philosophe esquive la question relative à la définition du mot peuple et sort du sujet : « *je vous demande de définir le peuple, vous me parlez de Grasset.* ». Michel Onfray justifie sa réaction comme étant une contre-attaque, et donc légitime, c'est ce que suggère cet acte de langage assertif : « *vous m'avez insulté (coupure)* ».

En outre, le philosophe répond au journaliste, qui ne cesse de l'interroger sur ce qu'est le peuple, comme suit : « *ça y'est c'est fait. Si vous n'avez pas compris que je l'ai définie y a un problème.* » Le philosophe veut ainsi montrer que le journaliste ne dispose pas de la compétence requise à la compréhension d'un discours. On l'aura compris, l'incompétence du journaliste est pointée du doigt.

Par ailleurs, Yann Moix propose des définitions du mot peuple sous forme d'interrogations comme pour montrer l'incompétence du philosophe, attaquant l'identité de ce dernier, voulant ainsi le discréditer et le déstabiliser : « *le peuple c'est une masse électorale ? Est-ce que c'est l'action en mouvement ? Est-ce que c'est insurrectionnel ? Qui a fait la révolution française ? C'est le peuple ou... ? Qui ?* ».

Michel Onfray ne se laisse pas faire, il répond au journaliste : « *non mais vous savez que j'ai dit que vous étiez un excellent romancier, ce que je crois toujours, mais i faut pas*

vous essayer à la pensée c'est pas fait pour vous.». C'est avec cette réplique que la polémique atteint pour ainsi dire son paroxysme. Michel Onfray flingue son adversaire. Une attaque *ad personam* par excellence. L'incompétence de Yann Moix en matière de philosophie, de pensée est fortement soulignée. Le philosophe réduit à néant son adversaire, l'enfermant dans le strict cadre de littérature. La légitimité du journaliste en matière de pensée est remise en cause.

Suite à cette réplique caustique, des rires et des applaudissements animent l'émission, l'effet du divertissement bat son plein.

Tentant de se racheter auprès du public, Yann Moix affirme que le philosophe à un esprit de critique à ne pas confondre avec un esprit critique. Autrement dit, Onfray ne fait que critiquer, et en faisant cela, Moix déduit qu'il est un philosophe stérile.

Précisément, à travers ces propos, Yann Moix voudrait discréditer le philosophe, le montrant ainsi incapable de raisonnement, l'accusant de s'opposer à tout ce qui se fait, montrant que la pensée chez Onfray est limitée à son opposition aux autres, le montrant finalement qu'il est « pour » tout ce qui se dit. Tout cela constitue une contre-attaque à l'encontre du philosophe. Yann Moix remet en cause à son tour la légitimité du philosophe quant à la pensée, le discrédite, lui adresse une attaque personnelle.

A ces accusations Michel Onfray répond dans un premier temps sur un ton catégorique : « mais pas du tout » qui exprime une négation. Et le philosophe d'ajouter : « *vos formules sont très incantatoires et absolument fautives* ». Cette assertion montre Yann Moix comme un mythomane, un menteur, un fabulateur. Un acte menaçant pour la face est repérable dans cette assertion. La face du journaliste se trouve alors menacée.

Ironiquement le journaliste déclare : « *vous gardez la vérité* », comme pour mettre en relief l'arrogance du philosophe mais aussi et surtout montrer que Michel Onfray est un fabulateur, un menteur.

Les passages qui suivent vont nous permettre de mettre la lumière sur un phénomène qui trouve place dans la polémique : il s'agit de la menace. Ci-après les passages qui seront analysés :

- Michel Onfray : « *non, mais attendez ça va devenir difficile (coupure)* »

– Yann Moix : « *oui, ah oui, je vous préviens que ça va devenir difficile* ».

Ces deux énoncés sont emprunts de spectacle, de combat... Les participants à l'échange apparaissent dans une position d'attaque. D'ailleurs Yann Moix formule l'acte de langage qui constitue une menace. Celle-ci est exprimée par l'énoncé « *je vous préviens* ». En somme, la menace est un procédé sollicité dans le cadre de notre talk-show. Cela n'est pas sans raisons. En effet, la menace attire le public, l'accroche au spectacle. Bref, tous les moyens sont bons pour capter l'audimat.

Si au début c'était Yann MOIX qui attaquait le philosophe, en déclarant qu'il est incapable de lire : « *vous êtes incapable de lire un poème ou un roman* », vient maintenant le tour de Michel Onfray de lui rendre la pareille en affirmant : « avec la vie mondaine que vous menez à Paris, vous avez plus beaucoup le temps de lire ».

Le philosophe s'attaque à la vie privée du journaliste : « *vie mondaine* » comme pour dire que le journaliste vit en mode luxe, insoucieux des problèmes des gens.

Ne pas lire est accompagné d'incompétence et par ricochet d'absence de légitimité. Michel Onfray remet en cause le statut de romancier de Yann Moix, faisant apparaître celui-ci comme incapable de lire et donc incapable d'avoir des idées et des arguments solides.

En attaquant l'identité du romancier, le philosophe montre que le romancier/journaliste est illégitime. Autrement dit, les paroles du journaliste/romancier ne font pas foi. Cela contribue à réduire l'estime du public envers le journaliste. L'ethos préétabli d'un Yann Moix compétent, d'un journaliste qualifié, d'un romancier à la verve et imagination fertiles se trouve remis en cause. En effet, les paroles du philosophe changent la conception préalable que le public (spectateur/ téléspectateur) avait du journaliste. Dit autrement, l'ethos préétabli du journaliste est déconstruit par le philosophe.

Cela étant dit, Yann MOIX riposte à son adversaire avec une attaque *ad hominem* : « *Quelle bassesse !* ». En fait, il s'agit d'une attaque *ad hominem* puisque la bassesse est incompatible avec le statut du philosophe. Néanmoins, cette même attaque pourrait être considérée comme une attaque *ad personam* dans la mesure où le journaliste s'attaque *de facto* à la personne même du philosophe le qualifiant de « bas ». Suite à cette attaque, le philosophe est hébété. Son étonnement transparait sur son visage. L'attaque était

lourde. La prononciation de : « mais non » avec une voix qui laisse apparaître le choc vient corroborer notre constat.

Une autre attaque de la part du journaliste est présente dans l'énoncé qui suit : « *c'est l'intellectuel le plus célèbre de France qui est en train de me parler de Grasset, et que je vis dans la mondanité.* ». Le journaliste recourt ici à l'éthos préétabli du philosophe Onfray : « *c'est l'intellectuel le plus célèbre de France* » pour le démentir : « *qui est en train de me parler de Grasset, et que je vis dans la mondanité.* » comme pour signifier que le philosophe est incapable d'utiliser des arguments intellectuels, de recourir aux échappatoires comme parler de Grasset et de mondanité.

Dans un autre passage, Michel Onfray use d'une autre échappatoire selon Yann Moix, cette échappatoire c'est Bernard Henry Levi. Voici, pour mieux expliquer, ce qu'a affirmé Michel Onfray : « *c'est ça qui embête votre mentor, BHL dont vous avez parlé* ». Yann Moix réplique dans les énoncés suivants : « *et voilà la paranoïa. Qu'est-ce que vient faire Bernard Henri-Lévi là-dedans ?* » « *Michel, on parle de centaines de milliers de morts potentiels, et vous parlez de Bernard-Henry-Lévi (coupure)* ». On comprendrait ici que Yann MOIX accuse le philosophe qui, au lieu de définir le mot peuple, utilise des stratégies de fuite comme BHL, mondanité ou encore Grasset.

Fuir la question, la contourner peut être perçu comme synonyme d'incompétence. On l'a compris, Yann Moix verbalise son adversaire par « un procès en incompétence » pour reprendre le terme de Charaudeau.

Pratiquement, c'est le même échange qui se répète. Le journaliste dira : « *non, y a des milliers de gens qui se noient dans la méditerranée et vous me parlez de Grasset et de Bernard Henri-Lévi (BHL) ! C'est ignoble.* ». Et au journaliste d'ajouter : « *il ne sait pas. Mais mondanité par rapport à des enfants qui meurent dans la méditerranée, mais mondanité ! C'est intéressant* ». Le journaliste insiste : « *mais vous êtes un intellectuel, vous parlez de Grasset de mondanité, alors que je pensais que le débat il est très élevé, parce que vous êtes incapable de définir un mot vous m'attaquez, c'est indigne de vous, vous me décevez, vous me décevez encore plus, vous me décevez au carré.* ». Force est de considérer que le journaliste use, dans le dernier passage, d'un discours de victimisation : « *vous m'attaquez* », « *c'est indigne de vous* », « *vous me décevez* ». Ici Moix voudrait apparaître comme la victime d'attaques et d'accusations incessantes de la part du philosophe.

Par la suite, il est important de remarquer l'acte de langage assertif : « *Il ne sait pas* ». De fait, ce dernier montre clairement que le journaliste dresse un procès en incompetence à son adversaire, voulant par là le réduire à rien. En résumé, la légitimité du philosophe est remise en cause.

Pour répondre à ces accusations violentes et virulentes, Michel Onfray reproche au journaliste d'avoir été le premier à évoquer BHL : « *oui, oui justement, c'est vous qui en parlez.* ».

En outre, selon les dires du journaliste, Michel Onfray s'oppose aux idées de Bernard Henri Lévi. D'ailleurs, Yann Moix use d'un argument par analogie pour attaquer le philosophe. L'illustration de cette analogie se retrouve dans Chapitre 3 : analyse des stratégies discursives : l'argumentation. Pour expliquer l'analogie dont nous avons parlé, il faut dire que Michel Onfray qui, selon Yann Moix ne fait que critiquer, ferait la même chose qu'Albert Camus qui s'opposerait à Jean Paul Sartre, c'est-à-dire que Michel Onfray fait de même et s'oppose à BHL.

Par ailleurs, si Michel Onfray évoque à maintes fois BHL c'est pour irriter son adversaire, mais surtout lui reprocher de suivre les idées et les pensées de quelqu'un d'autre qu'est BHL. D'ailleurs Michel Onfray désigne BHL comme étant le « mentor » de Yann Moix. Manifestement, « un procès par incompetence » est assigné à Yann Moix.

Montrer Yann Moix comme incapable de réfléchir par lui-même, de suivre un modèle « BHL » voilà une critique qui aura pour conséquence la perte de légitimité et du droit à la parole du journaliste. Le passage suivant vient conforter ce que nous venons de souligner : « *c'est ça qui embête votre mentor, BHL dont vous avez parlé* ».

4.2.3. L'ironie

Cela dit, nous signalons que la polémique fait très souvent appel à l'ironie, qui tourne l'adversaire en dérision. Le dictionnaire national Bescherelle Aîné définit l'ironie comme suit : « *figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre. C'est le plus souvent le ton de la voix et la connaissance des sentiments de celui qui parle, qui fait connaître l'ironie* ». (Debyser, 1980 :1).

L'ironie est manifestée dans le passage suivant :

[...] Vous faites [...]l'apologie d'Albert Camus [...] et la vraie trahison, c'est pas que vous vous trahissez simplement vous-même, vous trahissez Albert Camus, vous avez dit, vous avez consacré 600 pages magnifiques à Albert Camus, vous dites que son système est parfait, et mais, est-ce que vous avez bien lu, lu et relu l'homme révolté, dans lequel il y a cette phrase : nous sommes en droit de dire que toute révolte qui détruit cette solidarité, celle dont on parle notamment avec les migrants et qui est universelle, perd le nom de révolte et coïncide avec un consentement meurtrier, alors où est-ce que vous vous situez ? [...] est-ce que vous n'êtes pas du côté du consentement meurtrier ? [...] ».

Ce passage montre explicitement que Yann Moix tente de montrer les incohérences de Michel Onfray, incohérence en matière de positionnement idéologique notamment en ce qui concerne « les migrants ». Autrement dit, Yann Moix par le biais de questions comme « *est-ce que vous avez bien lu, lu, et relu l'homme révolté ?* », « *est ce que vous êtes pas du côté du consentement meurtrier ?* » voudrait montrer ironiquement que Michel Onfray est « pour » le consentement meurtrier, c'est-à-dire qu'il est contre l'immigration. L'ironie prend ici, on le constate, tout son sens. De fait, à travers ces interrogations, Yann Moix dit le contraire de ce qu'il pense. Par la première question, il signifierait à Michel Onfray qu'il n'a pas bien lu Albert Camus. Quant à la seconde interrogation, il insinue sans doute que Michel Onfray est du côté du consentement meurtrier. De là, on comprend que Yann Moix accuse Michel Onfray de ne pas accepter l'accueil des migrants, et d'être infidèle à ses idoles d'autant que Albert Camus appelle à la solidarité et dans ce contexte appelle à accueillir les migrants. Yann Moix utilise ici un argument de cadrage pour étayer la thèse selon laquelle Onfray est contre l'accueil des migrants et contre ses idoles.

Le passage suivant montre la manière avec laquelle le philosophe, sur un ton sarcastique, répond au journaliste. Ici l'ironie doit être prise dans le sens de « moquerie ». Michel Onfray se moquerait du journaliste en le taxant de « délirant ». En fait, lorsque Yann Moix attend la définition du peuple, Onfray lui reproche de ne pas avoir la patience de l'écouter puis ajoute sur un ton ironique : « *je répondrai à votre délire ensuite* ».

Cela dit, voyons maintenant de près ce passage de Yann Moix : « *Vous gardez la vérité* ». Cette assertion est ironique par excellence. Le journaliste dit, en effet, le contraire de ce qu'il pense. En d'autres termes, Yann Moix taxe le philosophe de « menteur ».

L'ironie trouve, somme toute, une place de prédilection dans la polémique, sans omettre de souligner le rôle important qu'elle joue dans le divertissement.

4.2.4. Les types d'arguments convoqués

Nous allons maintenant nous intéresser aux types d'arguments utilisés par les interlocuteurs de l'émission. Nous avons utilisé essentiellement la typologie proposée par Philippe Breton (2003).

Pour défendre sa thèse, Michel Onfray utilise l'argument par les faits, comme dans le passage suivant : « *Si vraiment j'avais de la sympathie pour le front national, je ne suis pas sûr que j'aurais quitté l'éducation nationale, j'ai démissionné, deux renoncé à un salaire et à un statut de fonctionnaire et trois créer bénévolement avec mes amis l'université populaire* ». On l'aura compris, pour soutenir sa thèse selon laquelle il ne fait pas le jeu du front national, Michel Onfray utilise des faits : il a quitté l'éducation nationale, il a renoncé à un salaire et à un statut de fonctionnaire, il a créé l'université populaire. Dans le cadre de la controverse en question, cet argument est doté d'une validité par le simple fait qu'il s'appuie sur des faits.

Pour dire que le journal Libération et son directeur Laurent Jauffrin ne font que chercher des thèmes de controverse, de polémique sans aller au fond des choses, sans s'intéresser à l'information proprement dite mais seulement aux débats stériles, le philosophe utilise en effet des chiffres. L'argument par les chiffres que nous venons d'évoquer est présent dans l'énoncé suivant : « *En 13 années mes cours ont été enregistrés, diffusés par France culture, 1 million de podcasts, 1 million de podcasts, c'est pas une information ça pour libération, c'est pas une information. Je fais un cours tous les lundis, ça me demande 30 heures de travail, sur un cours de 30 heures de travail, y a 1000 personnes devant moi, 1000 personnes, 21 fois dans l'année, est-ce que libération est venue une fois ? Est-ce que libération a fait un papier une fois ? Est-ce que libération est venue voir les 25 séminaires que nous faisons et que nous assurons mes amis et moi : idées féministes, idées politiques, ateliers de philosophie pour enfant, etc. etc. rien du tout.* ».

Toujours dans le cadre de la controverse, Michel Onfray pour dire qu'il s'oppose à Marine le Pen, qu'il ne fait pas le jeu du Front national utilise « un argument d'autorité ». Cette autorité, nous tenons à le souligner, est une autorité « négative » pour contre-attaquer. Cette autorité négative est représentée par Marine Le Pen et son programme. De fait, en convoquant cette autorité, Michel Onfray montre clairement que le programme de Marine Le Pen ne l'intéresse pas et par ricochet ne fait pas le jeu du front national. Onfray qualifie le programme de Marine le PEN comme un programme vide : « *évidemment, cette guerre pour*

elle de chercher des à enrôler des gens des troupes euh de gens dans la culture y a personne. Y a pas de culture, y a pas d'idées, pas de pensée, pas de programme culturel chez Marine Le Pen, y a pas une seule figure médiatique, un sportif, un écrivain ou je sais pas quoi un chef d'entreprise qui rallie Marine Le Pen. ».

Avant de poursuivre l'analyse, nous allons définir la famille d'arguments de cadrage, définition fournie par Breton. En effet, le professeur et sociologue français souligne : « *Les arguments de cadrage consistent à présenter le réel d'un certain point de vue, en amplifiant par exemple certains aspects et en minorant d'autres, afin de faire ressortir la légitimité d'une opinion.* ». (BRETON, 2003 : 43).

Pour montrer son opposition manifeste avec Marine le Pen, Michel Onfray utilise un « argument de cadrage » que nous avons repéré dans le passage qui suit : « *Donc évidemment quand sur 2 ou 3 idées qui permettent un prélèvement je suis contre l'Europe libérale, je suis contre l'euro, je suis contre la sociale démocratie, ça l'intéresse* ». Onfray majore les éléments d'opposition entre lui et Marine Le Pen. Il a cadré le réel au service de son entreprise de persuasion. En effet, en définissant sa ligne politique qui s'oppose manifestement à celle de Marine Le Pen, le philosophe montre qu'il ne fait pas le jeu du front national.

Pour montrer son opposition à la « *gestation pour autrui* », Michel Onfray utilise un « argument de communauté ». Ce dernier est expliqué par Breton de la sorte : « *La famille des arguments de communauté fait appel à des croyances ou à des valeurs partagées par l'auditoire, qui contiennent déjà, en quelque sorte, l'opinion qui est l'objet de l'entreprise de conviction.* ». (BRETON, 2003 : 43) Cet argument apparaît dans l'extrait qui suit : « *gestation pour autrui, si effectivement il s'agit [...] de louer son ventre c'est ça qu'on propose finalement euh bah non, je pense pas que les femmes sont faites euh pour porter les enfants des autres moyennant finance.* ». Le passage que nous venons de souligner est un topos, c'est-à-dire un lieu commun. Onfray s'oppose à la gestation par autrui en suivant une opinion commune : les femmes ne sont pas faites pour porter les enfants des autres moyennant finance.

Avant de poursuivre l'analyse, il convient de rappeler la définition de la famille d'arguments par analogie : « *La famille des arguments d'analogie met en œuvre des figures classiques, comme l'exemple, l'analogie à quatre termes ou la métaphore, en les dotant d'une*

portée argumentative. ». (Breton, 2003 : 43). En effet, pour montrer qu'il est resté fidèle à la gauche, à la vraie gauche, Michel Onfray utilise « un argument par l'exemple ». Mieux, un argument « par modèle ». Le modèle que suit Michel Onfray c'est Jean Pierre Chevènement. Nous n'allons pas répéter le passage qui corrobore ce que nous venons de dire ici étant donné que cela est fait dans le chapitre : -analyse des stratégies discursives : la controverse- *supra*.

Pour défendre sa thèse selon laquelle il ne faut pas voter puisque les personnes élues ne font pas ce pourquoi elles étaient élues, Michel Onfray recourt à « un argument d'autorité ». Ce dernier est défini ainsi par Breton : « *La famille des arguments d'autorité recouvre tous les procédés qui consistent à mobiliser une autorité, positive ou négative, acceptée par l'auditoire et qui défend l'opinion que l'on propose ou que l'on critique.* ». (BRETON, 2003 : 42-43). Cet argument est repérable dans le passage suivant : « *Ya Gracchus Babeuf qui a inventé un mot que je trouve très beau et qu'on a oublié qui parle de populicide, et il ya un populicide en France depuis 1983, c'est-à-dire on a dit au peuple ça va bien, il va falloir penser comme ça, si vous ne pensez pas comme ça vous faites le jeu de Marine Le Pen.* ». L'autorité convoquée ici c'est Gracchus Babeuf, un révolutionnaire français.

De fait, le mot du révolutionnaire « populicide » veut dire que le peuple est mort, c'est-à-dire sans voix. Onfray utilise le mot populicide de Babeuf pour dire puisque le peuple n'a pas de voix, naturellement il ne faut pas voter.

Fin de la controverse, voilà la polémique qui fait son apparition. Lors de la polémique, Yann Moix recourt à « un argument d'analogie » pour discréditer Michel Onfray. Cet argument peut être schématisé comme suit : Michel Onfray est à Bernard Henry Lévi ce qu'Albert Camus est à Jean Paul Sartre. En un mot, la relation qui caractérise ces derniers est une relation d'opposition. Plus précisément, Yann Moix veut montrer que Michel Onfray s'attaque à tout le monde, critique tout le monde. Voici l'extrait qui explicite l'argument par analogie : « *est-ce que vous pensez qu'Albert Camus lui, aurait essayé si c'est Jean-Paul Sartre qui avait déclenché le chaos, etc. comme vous pouvez le faire par exemple avec Bernard Henry Lévi.* ».

Par ailleurs, Yann Moix fait appel à « un argument d'autorité ». Il cite Mirabeau (écrivain français et figure de la révolution). Moix dira : « *Mirabeau disait que le peuple ça voulait rien dire (coupure)* ». Cet argument serait employé par Moix pour dire que chaque philosophe, chaque écrivain a une définition du peuple, Onfray ne l'a pas. Ou mieux encore,

la définition du peuple que donne Onfray est floue. Cet argument d'autorité est utilisé pour disqualifier Michel Onfray, pour dire que ce dernier peine à définir le mot peuple. Il s'agit donc beaucoup plus d'une attaque que d'un argument ici. Le passage complet vient confirmer ce que nous venons d'avancer : « *Quand on parle de migrants vous répondez peuple, moi je voulais savoir ce que vous entendez par peuple, votre peuple, Mirabeau disait que le peuple ça voulait rien dire (coupure).* ».

La remarque qui se dégage de l'analyse des arguments de notre corpus est la suivante : s'il y a suffisamment d'arguments dans la controverse, il n'en est pas ainsi dans la polémique. Les protagonistes de cette polémique n'ont pas convoqué beaucoup d'arguments. Nous en avons dégagé seulement deux.

On le voit, dans le cadre de la polémique, les interactants recourent aux attaques de toute sorte à l'instar des attaques *ad hominem*, *ad personam* ou encore à « des procès en incompétence », sans oublier l'ironie qui joue un rôle essentiel. En revanche, le recours aux arguments demeure faible. Résultat, la polémique n'est pas un débat d'idées et d'arguments, elle s'apparente au spectacle, au combat de catch voire à un « spectacle pugilistique » pour reprendre l'expression de Charaudeau (2009).

4.2.5. L'identité

Après l'analyse des arguments, nous nous intéressons maintenant à l'identité d'une façon générale et à l'*éthos* d'une façon particulière. Identité d'une façon générale implique de parler des identités en confrontation dans le discours, de la notion de « face », mais aussi du « rapport de place ». Identité d'une façon particulière sous-entend « l'éthos » comme une présentation discursive de soi. Corrélativement, la notion d'éthos amène les notions d'éthos « montré » et d'éthos « dit ». Autant d'éléments qui seront abordés dans ce qui suit.

D'abord, nous allons expliciter la notion d'identité en confrontation dans l'analyse de certains passages. Parler d'identité en confrontation, nous amène à parler de la notion de « performance ». Dans ce sens Burger dira : « *la bonne (ou mauvaise) performance oratoire (et gestuelle) est fonction de stratégies – des coups d'attaque et des coups de défense– mises en œuvre avec plus ou moins de succès. La performance témoigne dans ce sens du savoir faire acquis en matière de débat [...] Plus précisément, dans un débat, la performance de chacun des débattants consiste invariablement à chercher à disqualifier l'autre. L'identité est*

alors prise pour cible systématiquement [...] par le biais des constructions opérées dans et par le discours. ». (Burger, 2012 : 4)

Le spectacle médiatique du catch verbal que constitue notre émission implique une issue. Comme dans un match de catch, il y a un gagnant et un perdant : Michel Onfray a manifestement gagné le combat contre son adversaire Yann Moix. Une question légitime découle de ce constat : comment est-ce que Michel Onfray a triomphé de son adversaire ?

Répondre à cette question nous amène à parler de performance oratoire. Manifestement, Michel Onfray par le biais de stratégies discursives à l'instar de la polémique et tout ce qu'elle implique comme attaques : attaque *ad hominem*, *ad personam*, à l'instar aussi des stratégies de défense, le tout étant réalisé avec succès, attribuent à Michel Onfray une performance oratoire, ce qui explique, par conséquent, sa réussite au combat pugilistique. Dit autrement, la performance chez Michel Onfray est manifestée par la disqualification de Yann Moix. On le voit, l'identité est prise pour cible par le moyen du discours.

En revanche, considérer Yann Moix comme perdant n'empêche pas de faire remarquer que lui aussi use de stratégies discursives de disqualification.

Nous allons maintenant illustrer la notion de « performance » évoquée *supra*. Par exemple lorsqu'Onfray qualifie les arguments de Moix de « fabriqués », il fait montre d'une brillante performance. En effet, celle-ci consiste en une technique de défense, une attaque à l'encontre du journaliste en le montrant comme un « copieur-colleur », puisque Moix reprend, selon Onfray, ce qui a été « fabriqué » dans la maison d'édition Grasset, c'est-à-dire des idées des autres.

Pour donner un autre exemple de la « performance », il est utile de rappeler que Moix reproche au philosophe de ne pas lire. Ce dernier s'en souvient et redirige la flèche à l'encontre de son adversaire, et ce, en lui reprochant ne pas avoir du « temps » pour lire à cause de sa vie mondaine, de riche. Autrement dit, Moix, en s'occupant de l'argent, de la « mondanité » à Paris, des distractions, n'a pas du temps pour lire. Concrètement, la performance d'Onfray se cristallise dans la contre-attaque, mais aussi dans l'attaque de la vie privée. Cette dernière est, manifestement, prisée par le talk-show, puisqu'elle est souvent source de joutes verbales, d'attaques diverses.

Plus loin encore, Michel Onfray riposte en déclarant que Moix est un romancier de talent, mais qui est justement confiné dans le carcan de la littérature. La performance oratoire de Michel Onfray se manifeste par la réduction du champ de compétence du journaliste.

Encore faut-il souligner que le raisonnement de Moix donne une parfaite illustration de la performance. Voici le raisonnement du journaliste : Onfray ne fait que critiquer. Or critiquer tout est impossible. Donc le philosophe est « pour » tout ce qui se dit. En fait, « la performance » oratoire de Yann Moix consiste à disqualifier Michel Onfray, en le montrant comme un philosophe stérile. Quant à la performance d'Onfray, elle consiste à taxer Yann Moix de « menteur » : « *vos formules sont très incantatoires et absolument fautives* ».

Dans ces passages analysés, l'identité est la cible essentielle et principale des deux débattants. Mieux, les identités sont en confrontation conformément à ce qu'affirme Marcel Burger : « *Dans tous les cas, le véritable enjeu du spectacle télévisé est représenté par les identités en confrontation.* ». (Burger, 2012 : 5).

Ensuite, pour mieux appréhender le concept d'identités en confrontation, nous allons nous intéresser à la notion de « face ». Orecchioni distingue deux types de faces : face « positive » et face « négative ». Pour Orecchioni la face positive est l'image socialement valorisante que le sujet se représente de lui-même et qu'il entend imposer dans l'interaction. Quant à la face négative, elle correspond à ce que Goffman regroupe sous la formule « territoires du moi » (territoire spatial, temporel, cognitif...). (Orecchioni, 2005).

Dans ce qui suit, nous allons analyser la « face » des partenaires de l'échange.

Yann Moix s'attaque à la « face positive » de Michel Onfray. En effet, Michel Onfray veut imposer une image positive de lui comme quelqu'un de sérieux, de crédible. Cependant, Yann Moix en prononçant « *démagogie de bas étage* » remet en cause la face positive de Michel Onfray puisque celui-ci est montré comme démagogue.

Pour protéger sa face positive, Michel Onfray se défend et attaque lui aussi la face positive de Yann Moix. Ce dernier veut donner de lui une image satisfaisante, positive comme quelqu'un de crédible, d'objectif, qui pense par lui-même. Cette image est ternie par le philosophe qui l'accuse de piller les idées des autres.

Par ailleurs, le philosophe menace « la face négative » de Yann Moix en s'attaquant à l'espace privé de ce dernier : « *avec la vie mondaine que vous menez à Paris* ». Et le

philosophe d'ajouter que le journaliste n'a pas de temps à consacrer pour la lecture. Ce faisant, Michel Onfray attaque aussi la face positive de Yann Moix. De fait, Yann Moix a donné une image positive de lui, celle d'un romancier célèbre qui lit beaucoup. Michel Onfray remet en question cette face positive.

Considérons maintenant comment Yann Moix fait perdre sa face positive à Michel Onfray. Celui-ci, en effet, a construit une image valorisante de lui comme un philosophe, un penseur qui pense, jouit d'un esprit critique... Yann Moix vient pour assombrir cette image en montrant Michel Onfray comme plein de contradictions, qu'il est « pour » tout ce qui se dit donc un mauvais philosophe.

Michel Onfray qui répond au journaliste comme suit : « vos *formules sont très incantatoires et absolument fautives* » fait à son tour perdre la face positive de Yann Moix en montrant ce dernier comme un menteur, comme quelqu'un qui dit des choses non fondées.

Bref, on le voit, les protagonistes de l'échange opèrent sans cesse un travail de valorisation et de dévalorisation des faces et par conséquent préservent leurs identités et altèrent celles des autres.

Cela dit, nous passons désormais à l'analyse des actes « flatteurs » et « menaçants » pour la face.

La formule « *Quelle bassesse !* » adressée à Michel Onfray constitue un acte de langage menaçant pour la face positive du philosophe. En effet, le journaliste humilie le philosophe. L'acte de langage est appelé ici FTA (face threatening act) pour reprendre la terminologie de C.K. Orecchioni (2005) et qui signifie acte menaçant pour la face.

Lorsque Yann Moix martèle : « *vous êtes incapable de lire un poème ou un roman* », il formule, en fait, un acte de langage menaçant la face positive de Michel Onfray. Yann Moix critique le philosophe. Il le considère comme un « incapable » et le cas échéant incapable de lire.

Dans une riposte formulée par le philosophe Michel Onfray, deux types d'actes de langage sont repérables : un acte de langage « flatteur » pour la face positive de Yann Moix dans « *vous étiez un excellent romancier, ce que je crois toujours* ». Cette concession sera suivie par un acte de langage « menaçant » pour la face positive de Yann Moix notamment lorsque le philosophe déclare que la pensée n'est pas la tasse de thé du polémiste. Michel

Onfray veut humilier le journaliste en le montrant incapable de penser. Il s'agit aussi d'un reproche. Michel Onfray reproche au journaliste de s'essayer à la penser alors que cette dernière ne lui sied pas.

Quoi qu'il en soit, les participants à l'échange préservent leurs faces tout en faisant perdre sa face à l'autre. La dichotomie identité/altérité trouve ici tout son sens.

Une notion particulièrement intéressante mérite d'être signalée, celle du « *rapport de place* ». Ce dernier est étroitement lié à la notion d' « identité ». Concrètement, le rapport de place met en exergue les différentes places que l'identité instaure. Cela semble un peu ambigu, c'est pour cela que nous allons esquisser succinctement quelques traits définitionnels de la notion de « rapport de place » avant d'analyser certains passages où cette notion est apparente.

En effet, les sujets communicants orientent leur relation selon le lien interpersonnel qui les unit. Le rapport de place est, par conséquent, un marqueur de taille de l'identité dans le cadre de l'interaction. Pour Dominique Picard : « *Les rapports de places s'ancrent dans la réalité sociale et culturelle qui tend à assigner à chacun un statut et un rôle en fonction de son identité sociale (employé, femme, époux...)* ». (Picard, 2008 :6).

Ceci étant dit, nous allons maintenant nous intéresser à la « structure » des rapports de place. Picard explique cette structure dans la citation suivante : « *Lorsque les interlocuteurs se positionnent en pairs, on qualifie le rapport de « symétrique » (deux collègues de bureau ou deux amis du même âge). Et lorsque les rôles et les statuts sont dissemblables, le rapport est dit « asymétrique ». Si celui-ci n'implique pas structurellement de relation de pouvoir (comme le rapport entre un vendeur et un client), on parlera de relation asymétrique « complémentaire » ; dans le cas contraire (parent/enfant ; maître/élève), on la qualifiera de « hiérarchique »* ». (Picard, 2008 :7)

Après cette explication, théorique, des rapports de place, nous passons à l'analyse de certains passages pour montrer, comment se manifestent concrètement les rapports de place.

Dans un premier temps, on pourrait qualifier le rapport entre Michel Onfray (le philosophe) avec le journaliste et romancier (Yann Moix) comme symétrique dans la mesure où les deux interlocuteurs jouissent d'un même statut social, celui d'intellectuel.

Néanmoins, au cours de l'échange, le rapport de place caractérisant chacun du philosophe et du journaliste devient asymétrique. En effet, en interrogeant le philosophe, le journaliste s'approprie le statut de questionneur et par conséquent Michel Onfray endosse le statut de questionné : il s'agit ici d'un rapport de place asymétrique « complémentaire ».

Par la suite, dans le cadre de la polémique qui s'est enclenchée, chacun des deux interlocuteurs veut s'accaparer du statut de penseur, de connaisseur, de spécialiste. Plus précisément, les deux participants à l'échange veulent instaurer un rapport asymétrique « hiérarchique » puisque chacun d'eux veut occuper la place de dominant, place qui amène inéluctablement la place de dominé. Mieux, le journaliste posant des questions qui intéressent le public notamment le sort des migrants, veut se montrer comme un journaliste qualifié, qui sait poser des questions, qui sait polémiquer. A partir de là, on voit comment Yann Moix veut endosser le statut de dominant. Suivant la logique du dominant qui implique un dominé, Michel Onfray se voit attribué la place de dominé.

Inversement, Michel Onfray veut lui aussi prendre la place du dominant en montrant qu'il est capable de penser, de philosopher, qu'il est intelligent en faisant montrer Yann Moix comme incompetent. Le journaliste se voit octroyé le statut de dominé.

Les notions d'« identité en confrontation », de « face », de « rapport de place » ayant été abordées, nous allons nous intéresser enfin à l'« éthos ». Nous allons montrer comment les participants à l'échange en question construisent leurs *ethos*. Nous tentons de mettre en exergue les éthos « montrés » et « dits » de chacun des interactants. Avant d'amorcer l'analyse, nous allons définir succinctement la notion d'éthos.

Parlant d'éthos dans une perspective rhétorique, Aristote le définit comme étant : « *l'image verbale que l'orateur produit de sa propre personne pour assurer son entreprise de persuasion.* » (Amossy, 2014 : 14). Il faut mettre en exergue le fait que l'éthos se construit *in situ* (en situation). Amossy souligne : « *En termes d'éthos : l'identité n'est pas le reflet d'une réalité préexistante, mais une construction dynamique en situation.* ». (Amossy, 2014 : 16). Il convient de noter aussi que nous construisons dans chaque situation de communication, qu'elle soit formelle ou informelle, un éthos.

Ceci dit, il convient maintenant de commencer l'analyse des « éthos ». Dans un premier temps, il est indispensable de mettre en lumière la manière avec laquelle les sujets communicants construisent leurs éthos. L'éthos est une présentation discursive de soi. Cette présentation de soi est construite par les adversaires de la polémique pour favoriser leurs images respectives et détruire l'image de l'autre.

Commençons d'abord par Yann Moix. Celui-ci construit son éthos à partir d'« un éthos préétabli ». Pour définir ce dernier, il faut dire que tout éthos discursif se construit sur la base d'un « éthos prédiscursif » appelé aussi « éthos préalable ». Amossy écrit à ce sujet : « *Cette notion (ethos prédiscursif) désigne le fait que le locuteur comme l'allocutaire s'appuient dans l'échange verbal sur la représentation préexistante de celui qui prend la parole* ». (Amossy, 2014 : 23).

En effet, le public a construit une représentation de Yann Moix. En d'autres termes, les spectateurs et téléspectateurs, à travers les interventions multiples de Yann Moix sur les plateaux télévisés, son art de la polémique, son écriture de romancier, ont construit une représentation de Yann Moix. Représentation qui se veut positive de Yann MOIX. Celui-ci étant représenté comme un journaliste qualifié, un polémiste de talent.

Yann Moix dans le cadre de notre émission fait un effort « d'actualisation » de son éthos préétabli. Il construit dès lors « un ethos montré ». Par ses questions déstabilisantes, par les maintes attaques de tout genre (attaque *ad personam, ad hominem*), par les répliques qu'il avait adressées à son adversaire, il construit un ethos d'un journaliste compétent, qualifié, soucieux de l'intérêt de son public. Cet ethos est, rappelons-le, « un ethos montré ». Quant à l'éthos dit, nous ne l'avons pas repéré : il n'y figure pas. Il est à noter que l'éthos montré dont a fait montre Yann Moix vise à discréditer le philosophe Michel Onfray.

Avant de donner les passages analysés, précisons la distinction entre « éthos montré » et « éthos dit », et ce, en nous appuyant sur des exemples donnés par R. Amossy. Cet exemple traite, en effet, de Ségolène Royale. D'abord nous abordons « l'éthos dit ». En effet, « *Recourant à « l'éthos dit », elle (Ségolène Royale) déclare : « Je suis ainsi faite : vaillante, optimiste, attachée de tout mon être à l'histoire de ce pays que je ne me résigne pas à voir abaissé comme il l'est aujourd'hui.* ». (Amossy, 2014 : 25). Ensuite, il convient de mettre en exergue « l'éthos montré ». Dans ce sens, Amossy déclare : « [...] l'éthos montré – ce qui se

dégage de sa façon de s'adresser à ses électeurs, de rétorquer à ses adversaires, de son style, etc. ». (Amossy, 2014 : 28).

Les passages qui suivent viennent soutenir ce que nous venons d'avancer quant à l'éthos de Yann Moix.

Yann Moix pose d'abord au philosophe une question déstabilisante : « Qu'est *ce que vous appelez peuple Michel Onfray ? Ça veut rien dire le mot peuple.* ». En fait, Moix fait montre de cette question pour actualiser son éthos d'un journaliste et polémiste chevronné. Cette question vise à déstabiliser le philosophe, à montrer son incompetence. A cette question, il convient de rattacher des attaques qui cherchent à « délégitimer » le philosophe, comme lorsque Moix insinue qu'Onfray est un philosophe médiatique, donc une bête de foire.

Par ailleurs, lorsque Moix qualifie le livre du philosophe de « ni fait ni à faire » il met en valeur son éthos d'un homme de lettre qualifié et habile critique. Cet éthos n'a d'autre ambition que de ternir l'image et l'œuvre du philosophe.

Enfin, le journaliste fait un étalage de définitions (sous forme d'interrogations) du mot peuple, ce qui signifierait qu'il déploie ses connaissances et par ricochet valorise son image, son éthos. Le passage qui vient étayer notre propos quant aux définitions du peuple proposées par Moix est déjà mentionné dans le Chapitre3 : analyse des stratégies discursives : Les attaques *ad hominem* et *ad personam* et procès en incompetence. Il est donc inutile de le mentionner ici.

Les passages ci-dessus nous éclairent sur « l'éthos montré » par Yann MOIX. Par la construction de son éthos, Yann Moix gagne en « légitimité » et par là même délégitime son adversaire.

Intéressons-nous maintenant à la journaliste Léa Salamé. Elle est connue du public. Elle est une polémiste de talent, une journaliste qualifiée, elle sait poser des questions pertinentes, formuler des affirmations acérées. Il s'agit là d'un « ethos préétabli ». Ce dernier est « retravaillé » (Amossy, 2014), actualisé dans le cadre de l'émission. Léa Salamé construit donc, *in situ*, un éthos « montré ». Les extraits qui suivent attestent du bien fondé des éléments d'analyse développés ci-dessus :

A Michel Onfray qui avait affirmé qu'il ne lisait pas ce qu'on publie sur lui Léa Salamé riposte : « *Alors pourquoi vous avez, pardonnez-moi, pourquoi vous avez twitté 5 pages de*

haine si vous ne l'avez pas lu ? ». L'éthos de Léa Salamé est montré ici à travers cette question qui témoigne que la journaliste fait preuve d'esprit d'analyse voire d'un esprit critique. Cette question, il faut le dire, cherche à montrer le philosophe comme un « menteur ».

Par ailleurs, Léa Salamé fait preuve de compétence en matière d'attaque, d'encadrement de son adversaire, de questions qui pourraient intéresser bon nombre de gens. En plus, elle voulait montrer le manque d'intelligence du philosophe et sa crédulité. Le passage ci-après est éclairant : « d'accord. Et vous êtes pas allé vérifier s'il est haineux ou si c'est juste une contradiction point par point sur le fond de vos idées ? ». On le voit, à plusieurs reprises, Léa Salamé actualise son éthos.

Pour éclairer son public, Léa Salamé pose la question qui suit à Michel Onfray : « et même si on peut préciser, c'est quoi le peuple old school ? ». Par cette question, la journaliste tenterait d'ajouter du venin à la question déstabilisante de Moix. Ce dernier, rappelons-le, demande au philosophe de définir ce qu'est le peuple. En fait, la journaliste rajoute un détail : le peuple « old school » comme pour mettre davantage le philosophe dans l'embarras.

L'éthos montré, on le remarque, est manifeste. Cependant, nous n'avons pas trouvé de traces d'un éthos « dit » dans les paroles de Léa Salamé. Cette dernière utilise son éthos pour déstabiliser le philosophe. La légitimité dont dispose la journaliste lui permet de délégitimer le philosophe.

Enfin, voyons avec Michel Onfray. Il est un philosophe français célèbre. Connue par ses livres, sa plume philosophique, sa maîtrise du verbe et de la critique. Ces éléments sont connus par le grand public. Il s'agit de l'« éthos préétabli ». Ce dernier est « retravaillé » (Amossy, 2014) dans le cadre de l'émission. Michel Onfray construit « une image discursive » de lui comme un philosophe, un penseur, comme quelqu'un qui sait parler et riposter, comme quelqu'un de sérieux, qui a de l'expérience, doté d'un esprit critique et d'analyse, comme le montrent les passages ci-dessous :

« [...]je crois depuis 2005, enfin depuis euh Freud, je me suis fait assassiner, traiter de tous les noms, rouler dans la boue, enfin je je réhabilitais les thèses d'extrême droite, j'étais un fasciste, j'étais un nazi (pause), on a tout dit, et là j'ai découvert un peu l'envers du décor, la gauche bien pensante, euh, les manigances, les gens qui intervenaient pour faire sauter les subventions de l'université populaire, et quand j'ai vu tout ce petit monde qui donnait des leçons, je me suis dit j'arrête de lire la presse, même les bons papiers sont parfois douteux. ».

Ensuite, un extrait qui montre les connaissances de Michel Onfray en matière de politique :

« [...] En 2002, quand tout ce monde-là euh, toute cette gauche pensante disait bien pensante, disait faut altofascisme, Jean-Marie Le Pen est au deuxième tour etc. je dis c'est facile de descendre dans la rue, d'être contre, de dire qu'effectivement le fascisme ne fait pas ne serait pas etc. (flou) on savait très bien que Chirac serait réélu. [...] les gens qui défendent les mêmes idées que Chirac à gauche y'en a depuis 1983. Ces gens qui se disaient de gauche pouvaient aller voter à droite ça ne les changeait pas beaucoup. Moi je me suis dit je vais faire quelque chose, que chacun fasse quelque chose [...]. »

Puis, le philosophe rappelle sa fidélité à ses idées, son opposition au front national, son appartenance à la vraie gauche : « *J'ai créé l'université populaire, en 2002, pour lutter contre les idées du front national. [...] Mais je veux dire moi, j'ai pas changé d'avis, j'ai pas changé d'idées, j'étais de gauche, je suis toujours de gauche* ». L'éthos est, manifestement, actualisé : Onfray est fidèle à ses idées, il est sérieux.

En outre, Michel Onfray met en valeur ses concepts philosophiques comme lorsqu'il a évoqué le terme « populicide » de Gracchus Babeuf. Indéniablement, il s'agit là d'un éthos montré.

Enfin, le philosophe met en exergue ses talents de polémiste, notamment lorsqu'il répond à Moix, qui lui demande de définir le mot « peuple », par des mots comme « *symptomatique* » ou des exclamations comme « *vous l'avez oublié !* », ou encore en qualifiant Moix comme ayant perdu le sens de la réalité par le mot « *délire* ».

La compétence polémique dont dispose le philosophe transparait également lorsqu'il accuse le journaliste de faire la compilation d'idées reçues. En fait, selon Onfray, le journaliste ne fait que répéter les accusations des autres, qu'il rencontre chez Grasset.

Onfray se montre très polémique dans cette attaque à bout portant dans : « *la pensée c'est pas fait pour vous.* » avec laquelle il fustige le journaliste.

Comme on le voit, Michel Onfray use d'un « éthos montré », montré notamment grâce à ses techniques de réponse, les attaques adressées à son adversaire et les arguments utilisés. Michel Onfray se montre comme un philosophe crédible, compétent et polémiste de talent.

En plus de « l'éthos montré », Michel Onfray met en valeur l'« éthos dit ». Il faut dire que Michel Onfray quand il avait déclaré que la pensée n'est pas le propre du journaliste, il use, en effet, d'un ethos « dit ». Pour expliquer cela, on pourrait dire que Michel Onfray veut déclarer à travers ce passage qu'il est « le penseur », « le philosophe » qualifié, chevronné. Il s'agit ici de l'éthos dit. Clairement, Onfray affirme, implicitement, que la pensée est faite pour lui.

Bref, l'éthos dont fait montre le philosophe a pour but de le légitimer, et par ricochet, il peut détruire les accusations de ses adversaires Yann Moix et Léa Salamé.

Dans ce qui suit, nous allons mettre l'accent sur la construction et la destruction de l'éthos dans certains passages, qui relèvent de la polémique.

Pour préserver sa face positive, et donc son identité, Yann Moix tente d'attirer la sympathie du public et ce en affirmant : « *les gens ont besoin d'une définition Michel* ». Ici, Yann Moix veut donner de lui une image positive. En effet, le journaliste voudrait construire discursivement une identité par laquelle il apparaîtrait comme quelqu'un de soucieux de l'intérêt citoyen, de son public, d'un journaliste voulant assouvir les besoins de son public en matière d'information.

De son côté, Michel Onfray construit lui aussi un ethos. Il voulait se montrer comme quelqu'un qui se soucierait des besoins de ses lecteurs, de son public mais aussi et surtout comme un philosophe compétent, capable de définir des concepts et de penser. C'est ce que, d'ailleurs, suggère l'assertion : « *bien entendu, je vous la donne.* » formulée en guise de réponse à la question du journaliste qui lui a demandé de définir le peuple.

Pour aiguïser le débat, Yann Moix formule une assertion qui est, pour ainsi dire, provocante : « j'ai hâte. ». Cela signifierait que Yann Moix défie en quelque sorte le philosophe. Autrement dit, le journaliste par cette assertion voulait à la fois montrer sa colère mais aussi et surtout instaurer un rapport de force : dominant/ dominé, où Yann Moix occupe la place du dominant, du connaisseur et où Michel Onfray occupe la place de dominé, c'est-à-dire comme quelqu'un de faible, incapable de penser et de définir. Il est aisé de constater que Yann Moix construit un éthos de « connaisseur », de « dominateur », de « quelqu'un qui n'a pas peur ». Par conséquent, l'éthos de Michel Onfray, se voit détruit, déstructuré.

Michel Onfray à son tour adhère davantage au combat de catch. En effet, ayant compris que Yann Moix veut susciter sa colère, Michel Onfray répond sur un ton à la fois humoristique et sarcastique. De fait, Onfray reproche à Moix son manque de patience et le taxe de folie, de paranoïa. Dans ce sens, le philosophe parle de « délire ». Ce passage est très éclairant : « *si vous avez (flou) avec moi longuement, j'aurais répondu plus rapidement à vot (votre) question, et je répondrai à votre délire ensuite.* ». Le talkshow ayant comme but de divertir use de « l'humour » comme le montre explicitement le passage qui précède. Ironiquement, Michel Onfray voudrait montrer Yann Moix comme un débutant en catch qui veut gagner. Le philosophe, on l'a compris, renverse le rapport de place en sa faveur. Désormais, Michel Onfray occupe la place de dominant : connaisseur, personne compétente avec beaucoup d'expérience et Yann Moix apparaîtrait comme un néophyte en matière de débat. On comprend ici que Michel Onfray reconstruit l'éthos qui a été détruit par Yann Moix. Dès lors, Michel Onfray construit un éthos de quelqu'un qui a de l'expérience et de la répartie.

En guise de réplique, Yann Moix répond : « *attention à mon délire, parce qu'il y a délire et demi après.* ». Cette réplique constituerait un avertissement, une menace. Le journaliste tente de préserver sa face, en se montrant inébranlable, incapable d'être déstabilisé par l'ironie du philosophe. L'éthos d'une personne inébranlable apparaît *de facto*.

Une autre remarque peut nous intéresser. En effet, en formulant l'assertion : « *Le peuple c'est ce sur quoi s'exerce le pouvoir* » Michel Onfray voudrait montrer qu'il s'intéresse au peuple, qu'il est sensible aux soucis du peuple. D'ailleurs il montre le peuple comme celui qui subit le pouvoir, chose que Michel Onfray ne tolère pas. D'ailleurs, il refuse toute position de pouvoir, de domination et aspire à une équité. Cela corrobore, en effet, avec la sympathie qu'il a pour le peuple old school, c'est-à-dire le peuple communiste.

On le voit, Michel Onfray construit un ethos d'un philosophe qui porte la voix du peuple, sensible à ses doléances et à ses aspirations. Quand le philosophe déclare que la place de Moix lui a été proposée par Ruquier et l'a refusée, il enfonce le journaliste. Autrement dit, l'éthos de Yann Moix se trouve noirci, puisque le journaliste apparaît comme une personne qui aime l'hégémonie et le pouvoir.

Dans cette analyse de l'éthos, nous pouvons confirmer que l'éthos se construit dans le discours et en situation. Chacun des partenaires de l'échange construit un éthos, une image favorable, tout en noircissant celle de l'autre. Le but de la joute oratoire consiste ainsi à disqualifier l'autre et le montrer sous un jour négatif.

5. Conclusion

Dans le cadre de cette modeste étude, nous avons voulu décrire le passage de la controverse à la polémique dans le talk-show de l'émission *On n'est pas couché* de la chaîne France 2. Alors que nous nous attendions à ce que l'émission apporte des réponses et des clarifications par rapport aux accusations portées contre le philosophe, la controverse vire à la polémique.

Le passage de la controverse à la polémique est provoqué par la question déstabilisante qui a préparé le champ à la joute oratoire. Cette question déstabilisante amorce une étape nouvelle dans notre talk-show engendrant une montée en tension. Cette tension atteint son point culminant dans le cadre de la polémique qui voit foisonner les attaques de tous genres à l'instar des attaques *ad hominem*, *ad personam*, des procès en incompétence. A ces trois éléments, il importe d'ajouter l'ironie, le renversement du rapport de places interactionnelles et la dévalorisation des éthos qui sont autant de techniques qui ont pour but de dévaloriser l'autre, le discréditer voire triompher de lui.

Le passage de la controverse à la polémique est fait expressément. Obéir au contrat du talk-show exige spectacle, humour, rire, changement de ton et de genre. La polémique est la stratégie discursive prisée par le talk-show dans la mesure où elle draine avec elle le spectacle avec tout ce qu'il comporte comme le divertissement, des scènes hilarantes, du sérieux mêlé à de l'humour. La controverse procède par l'argumentation et la polémique par le noircissement de l'adversaire d'où l'absence d'arguments dans le talk-show, objet de notre étude.

Dans le combat du catch verbal, les protagonistes font valoir une image positive d'eux même d'où le recours à « l'éthos montré » et « l'éthos dit ». Cette valorisation de soi s'accompagne d'une dévalorisation de l'autre. Dès lors, parler pour disqualifier l'autre, le réduire à néant semble devenir l'ultime objectif des partenaires du talk-show. L'usage de la polémique semble ainsi constituer le moyen permettant aux différents protagonistes de réaliser leurs visées, confortant ainsi pour une large part notre hypothèse de départ.

Préserver son identité et attaquer celle de l'adversaire semble être l'ambition du philosophe et du journaliste soucieux respectivement de préserver leur statut, leur légitimité, leur qualité d'auteurs connus et d'accroître leur popularité.

Pour terminer, dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas abordé la politesse et l'impolitesse puisqu'elles obéissent aux mêmes principes que ceux de la notion de face. Nous sommes par ailleurs conscients des limites de notre étude dans la mesure où nous n'avons pas exploré d'autres composantes de ce discours comme l'énonciatif, le narratif ainsi que les répercussions des données de la situation de communication sur la manière de parler des différents interlocuteurs, chose que nous envisageons dans des travaux ultérieurs.

6. Bibliographie

Les articles

BURGER, Marcel, *Identités en confrontation dans les médias : présentation générale*, Université Lausanne, 2012.

AMOSSY, Ruth, *L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société », 2014.

CHARAUDEAU, Patrick, *Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives*, Revue SEMEN 22, Énonciation et responsabilité dans les médias, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, novembre, 2006.

CHARAUDEAU, Patrick, *Qu'est-ce qu'une controverse ?* CNRS, Laboratoire Communication et Politique, Paris, 2015.

CHARAUDEAU, Patrick, *La situation de communication comme fondatrice d'un genre : la controverse*, presse universitaire de Lyon, 2014.

CHARAUDEAU, Patrick, *Le débat présidentiel. Un combat de mots. Une victoire aux points*, Université de Paris XIII, LCP-CNRS, 2015.

CHARAUDEAU, Patrick, *Une éthique du discours médiatique est-elle possible ?*, revue Communication Vol.27, N°2, Éditions Nota Bene, Québec, 2009.

PICARD, Dominique, *Quête identitaire et conflits interpersonnels*, ERES | « Connexions », Paris, 2008.

Thèse de doctorat

OPREA, Alina-Gabriela, *Le système de la politesse confronté aux défis du talk-show Politesse, impolitesse et a-politesse à l'épreuve du spectacle et de la violence dans On n'est pas couché et Tout le monde en parle, Tome 1*, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 2012.

Dictionnaire

La Toupie (dictionnaire en ligne).

Ouvrages

DEBYSER, Francis, *les mécanismes de l'ironie*, B.E.L.C. ST- Nazaire, France, 1980.

BRETON, Philippe, *L'argumentation dans la communication*, éd. La Découverte, Paris, 2003.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *Le discours en interaction*, Armand Colin, France, 2005.

INTRODUCTION	2
1. CHAPITRE PREMIER : QUELQUES NOTIONS THEORIQUES	4
1.1. LE MODELE SOCIO-COMMUNICATIONNEL DE PATRICK CHARAUDEAU	4
1.1.1. <i>La situation de communication</i>	4
1.1.2. <i>Le contrat de communication</i>	5
1.2. LE DISCOURS MEDIATIQUE.....	6
1.2.1. <i>Le talk-show comme genre télévisuel</i>	6
1.3. LA CONTROVERSE	8
1.4. LA POLEMIQUE.....	9
2. CHAPITRE 02 : L'EMISSION ON N'EST PAS COUCHE	11
2.1. LA PRESENTATION DU CORPUS	11
2.2. LA PRESENTATION DE L'EMISSION <i>ON N'EST PAS COUCHE</i>	11
2.2.1. <i>Le contexte de diffusion de l'émission</i>	12
2.2.2. <i>La situation de communication</i>	12
3. CHAPITRE 03 : ANALYSE DES STRATEGIES DISCURSIVES	15
3.1. DE LA CONTROVERSE (DEBUT DE L'EMISSION)	15
3.2. A LA POLEMIQUE (SUITE ET FIN DE L'EMISSION)	19
3.2.1. <i>La question déstabilisante</i>	20
3.2.2. <i>Les attaques ad hominem et ad personam et procès en incompétence</i>	21
3.2.3. <i>L'ironie</i>	30
3.2.4. <i>Les types d'arguments convoqués</i>	32
3.2.5. <i>L'identité</i>	35
CONCLUSION	48
BIBLIOGRAPHIE	50
ANNEXES	52

7. Annexes

Transcription du corpus

- Laurent Ruquier : Si je vous ai (pause) fait passer dans ce premier tour de table en dernier c'est parce qu'évidemment ce livre va avoir un ... lien avec la conversation qu'on va engager maintenant avec notre invité politique entre guillemets euh de la semaine, il s'agit non pas d'un politique, mais un de nos philosophes les plus populaires, bien connu pour contre philosophie aussi pour ses livres où il a déboutonné Freud, Sartre ou Sad. Cette semaine dans une interview qu'il avait accordée au Figaro euh il a fait réagir, il a même euh provoqué la Une de Libération. A son corps défendant évidemment il s'attendait certainement pas à sla (cela) en répondant à un journaliste euh du figaro, mais voilà Laurent Jauffrin a fait faire cette Une à Libé, il a décrypté euh l'interview de notre invité au point même de l'accuser de faire le jeu du Front national (pause). Voici donc pour répondre à ces accusations sur notre plateau Michel Onfray (applaudissements).
- C'est vrai euh qu'en accordant cette interview au figaro vous n'imaginiez pas que vous feriez aussitôt ainsi la Une de Libération avec euh cette énorme photo en Une (pause). Et puis euh c'est pas tant à la Une c'est aussi évidemment les pages qui suivent le décryptage signé Jauffrin et puis euh voilà ce titre comment Michel Onfray fait le jeu du FN ? ça vous a euh choqué de lire ?
- Michel Onfray : euh d'abord vous n'allez pas me croire, mais je n'ai pas lu, je ne lis pas les papiers qui me sont consacrés.
- Laurent Ruquier : ah sérieusement !
- Michel Onfray : non non, depuis 2005, depuis euh, depuis euh je crois depuis 2005, enfin depuis euh Freud, je me suis fait assassiner, traiter de tous les noms, rouler dans la boue, enfin je je réhabilitais les thèses d'extrême droite, j'étais un fasciste, j'étais un nazi (pause), on a tout dit, et là j'ai découvert un peu l'envers du décor, la gauche bien pensante, euh, les manigances, les gens qui intervenaient pour faire sauter les subventions de l'université populaire, et quand j'ai vu tout ce petit monde qui donnait des leçons, je me suis dit j'arrête de lire la presse, même les bons papiers sont parfois douteux.
- Léa Salamé : alors pourquoi vous avez, pardonnez-moi, pourquoi vous avez twitté 5 pages de haine si vous ne l'avez pas lu.
- Michel Onfray : bah parce que j'ai quelques amis qui me tiennent au courant.

- Léa Salamé : qui vous ont dit que ce papier est haineux
- Michel Onfray : Oui.
- Léa Salamé : d'accord. Et vous êtes pas allé vérifier s'il est haineux ou si c'est juste une contradiction point par point sur le fond de vos idées.
- Laurent Ruquier : lettre à Michel Onfray, mon nouvel ami, et c'est le titre.
- Michel Onfray : il est drôle, il est drôle Zemmour (coupure).
- Léa Salamé : vous l'avez lu ? Zemmour vous l'avez lu ? Le papier.
- Michel Onfray : On m l'a lu tout à l'heure là, oui.
- Laurent Ruquier : bah lui euh voilà euh rappelle qu'on vous accuse de filer un mauvais coton alors euh est-ce que vous filez un mauvais coton euh Michel Onfray ?
- Michel Onfray : [...] Les gens qui défendent les mêmes idées que Chirac à gauche y'en a depuis 1983. Ces gens qui se disaient de gauche pouvaient aller voter à droite ça les changeait pas beaucoup. Moi je me suis dit je vais faire quelque chose, que chacun fasse quelque chose, [...]. « J'ai créé l'université populaire, en 2002, pour lutter contre les idées du front national. Si vraiment j'avais de la sympathie pour le front national, je ne suis pas sûr que j'aurai un quitter l'éducation nationale, j'ai démissionné, deux renoncer à un salaire et à un statut de fonctionnaire et trois créer bénévolement avec mes amis l'université populaire euh disant s'il y a de la bêtise, il y a de la bêtise au front national, on ne lutte pas contre la bêtise en disant que c'est le diable, mais en la démontant, [...] en la déconstruisant, en faisant ce pari de l'intelligence, j'ai fait ça avec mes amis ça fait 13ans que ça dure[...] je recommence cette année[...] jamais eu un papier de libération sur l'université populaire, jamais en 13 années. En 13 années mes cours ont été enregistrés, diffusés par France culture, 1 million de podcasts, 1 million de podcasts, c'est pas une information ça pour libération [...]. Je fais un cours tous les lundis, ça me demande 30 heures de travail [...] 21 fois dans l'année, [...] Est-ce que libération a fait un papier une fois ? Est-ce que libération est venue voir les 25 séminaires que nous faisons et que nous assurons mes amis et moi : idées féministes, idées politiques, ateliers de philosophie pour enfant, etc etc rien du tout. Alors je veux bien [...] qu'on considère que je file un mauvais coton, mais je veux dire moi, j'ai pas changé d'avis, j'ai pas changé d'idées, j'étais de gauche, je suis toujours de gauche. Cette gauche-là a cessé d'être de gauche depuis 1983.
- Laurent Ruquier : vous n'êtes pas, soyons clairs, récupérable par Marine Le Pen, même si elle-même a tenté de le faire cette semaine à la radio.

- Michel Onfray : évidemment, cette guerre pour elle de chercher des à enrôler des gens des troupes euh de gens dans la culture y a personne. Y a pas de culture, y a pas d'idées, pas de pensée, pas de programme culturel chez Marine Le Pen, y a pas une seule figure médiatique, un sportif, un écrivain ou je sais pas quoi un chef d'entreprise qui rallie Marine Le Pen.
- Michel Onfray : [...] mais y a personne avec Marine Le Pen. Donc évidemment quand sur 2 ou 3 idées qui permettent un prélèvement je suis contre l'Europe libérale, je suis contre l'euro, je suis contre la sociale démocratie, ça l'intéresse, donc effectivement elle se dit peut-être euh qu'on pourrait voir avec celui-là, simplement les points de désaccord i ne sont jamais mis en perspective. Le fait que depuis k 13ans, 14ans on lutte contre les idées du front national que je suis contre la peine de mort et qu'elle est pour, que je suis pour l'avortement et que etc. enfin je peux faire une liste.
- Laurent Ruquier : [...] votre athéisme avéré, vous venez de le dire votre opposition à la peine de mort, votre défense de l'avortement, du mariage homosexuel, votre combat pour l'euthanasie, et votre combat aussi pour le clonage thérapeutique, mais contre en revanche la gestation pour autrui.
- Michel Onfray : gestation pour autrui, si effectivement il s'agit de de de louer son ventre c'est ça qu'on propose finalement euh bah non, je pense pas que les femmes sont faites euh pour porter les enfants des autres moyennant finance.
- Laurent Ruquier : mais vous rappelez vos valeurs de gauche et [...] vous avez même décidé de ne pas voter la prochaine fois.
- Michel Onfray : oui depuis un petit moment, c'est-à-dire qu'elle aurait du s'en apercevoir Marine Le Pen.
- Laurent Ruquier : [...] ça sera ma dernière question personnelle. Au fond, on répond pas tout à fait aux accusations de Jauffrin vous pouvez très bien effectivement et on vous croit volontiers euh ne pas, on va dire euh, ne pas adhérer, ça on s'en doute aux idées du front national, ne pas même partager la majorité des idées de Marine Le Pen mais tout de même faire son jeu. C'est ça dont vous accuse Laurent Jauffrin, c'est de faire le jeu du front national. On peut tout à fait faire le jeu d'un parti sans évidemment euh euh sans euh vouloir le soutenir.
- Michel Onfray : alors je suis entièrement d'accord. Qu'est-ce que faire le jeu de quelqu'un c'est le nourrir, c'est le rendre possible, et je dis que j'en ai moins contre Marine Le Pen c'est facile de dire que c'est le diable, c'est le démon, qu'elle est fasciste, qu'elle est nazie etc, ça mange pas de main et et tout le monde peut s'entendre là-dessus, mais moi ce qui m'intéresse c'est pas euh Marine Le Pen c'est ceux qui l'ont rendu possible, tous ceux qui l'ont rendu possible dont Laurent Jauffrin, dont Libération. Et quand Mitterrand en 1983 renonce à la gauche, quand il nous dit que le libéralisme est l'horizon indépassable de la politique, quand il fait de Bernard Tapi un héros, quant au

euh Berlus Coni est l'acheteur d'une télévision publique que la gauche lui vend, [...] Jack LOND qui est le ministre de la culture, quand cette gauche-là nous dit que c'est l'euro, l'Europe l'horizon indépassable, quiconque ne défend pas cette position je songe à Jean Pierre Chevènement, moi j'étais chevènementiste à cette époque, et Jean Pierre Chevènement est un ami et je suis toujours sur ces positions-là [...].

- Michel Onfray : bah bien sûr, c'est l'oubli du peuple. Ya Gracchus Babeuf qui a inventé un mot que je trouve très beau et qu'on a oublié qui parle de populicide, et il y a un populicide en France depuis 1983, c'est-à-dire on a dit au peuple ça va bien, il va falloir penser comme ça, si vous ne pensez pas comme ça vous faites le jeu de Marine Le Pen. (Coupure).
- Yann Moix : qu'est-ce que vous appelez peuple Michel Onfray ? Ça veut rien dire le mot peuple.
- Michel Onfray : ah bah si vous n savez pas c'est votre affaire, mais (coupure)
- Yann Moix : bah oui (coupure)
- Laurent Ruquier : je vous donne la parole, tiens on commence par Yann et puis après Léa Salamé, Yann Moix.
- Yann Moix : je veux bien vous entendre, qu'est-ce que c'est que le peuple ?
- Léa Salamé : et même si on peut préciser, c'est quoi le peuple old school ?
- Yann Moix : non, mais le peuple déjà ?
- Yann Moix : le peuple, le mot peuple. Alors le problème en utilisant des mots comme ça, et d'ailleurs c'est ce que je vous reproche depuis plusieurs années, c'est que vous imaginez parce que vous intervenez sans cesse vous pensez tout le temps, et c'est ce que je vous reproche, j'essaye de vous lire et moi qui admirais vos premiers ouvrages depuis quelques années je vous perds [...]. Je vous classe dans quelqu'un, qui essaye d'envahir tout l'espace par une pensée qui, bien souvent, relève de la pensée de bistro, je n'arrive plus à stabilobosser des phrases de vous comme je le faisais il ya 10 ou 15ans, où je me disais qu'est ce qu'il est brillant, depuis quelque temps, je m'aperçois que vous trahissez vos idoles, vous trahissez euh votre euh, vous avez trahi Sad que vous détestez, le livre était ni fait ni à faire (coupure)
- Michel Onfray : ai-je, ai-je jamais dit du bien de Sad ?
- Yann Moix : [...] vous incapable de lire un poème ou un roman, et Michel, franchement, je vais vous dire quelque chose, avec toute l'amitié que j'ai pour vous et le respect, on a pas beaucoup d'intellectuels en France, le but n'est pas de les abimer, mais vous faites [...]l'apologie d'Albert Camus [...] et la vraie trahison, c'est pas que vous vous trahissez simplement vous-même, vous trahissez Albert Camus, vous avez dit, vous

avez consacré 600 pages magnifiques à Albert Camus, vous dites que son système est parfait, et mais, est-ce que vous avez bien lu, lu et relu l'homme révolté, dans lequel il ya cette phrase : nous sommes en droit de dire que toute révolte qui détruit cette solidarité, celle dont on parle notamment avec les migrants et qui est universelle, perd le nom de révolte et coïncide avec un consentement meurtrier, alors où est-ce que vous vous situez ? Est-ce que vous pensez qu'Albert Camus lui, aurait essayé si c'est Jean-Paul Sartre qui avait déclenché le chaos, etc. comme vous pouvez le faire par exemple avec Bernard Henry Lévi, est-ce que vous êtes pas du côté du consentement meurtrier ? Quand vous tenez euh certains propos que vous tenez là, qui ne font pas de vous un épigone de l'extrême droite bien évidemment je ne vous ferai pas cette insulte, mais je ne vous suis plus. Est-ce que vous êtes pas du côté du consentement meurtrier ?

- Laurent Ruquier : allez, on laisse répondre Michel Onfray.
- Yann Moix : et qu'est-ce que c'est que le peuple ?
- Michel Onfray : ah je vais rester sur cette question.
- Laurent Ruquier : rire.
- Michel Onfray : je trouve déjà assez symptomatique que vous ayez besoin qu'on définisse un mot comme celui-ci, ça veut dire que vous l'avez tellement oublié (coupure)
- Yann Moix : non
- Michel Onfray : vous n savez même plus ce que c'est, qu'on est obligé de (coupure).
- Yann Moix : les gens ont besoin d'une définition Michel.
- Michel Onfray : bien entendu, je vous la donne.
- Yann Moix : j'ai hâte.
- Michel Onfray : si vous avez (flou) avec moi longuement, j'aurais répondu plus rapidement à vot (votre) question, et je répondrai à votre délire ensuite. Le peuple ça me paraît (coupure)
- Yann Moix : attention à mon délire, parce qu' y a délire et demi après.
- Michel Onfray : oui oui, enfin euh, si vous me permettez de répondre à votre question, en ne me reprochant pas de ne pas y répondre puisque vous m coupez la parole,
- Laurent Ruquier : rire, c'est vrai.
- Michel Onfray : je pourrais vous dire, je pourrais vous dire ce qu'est le peuple. Le peuple c'est ce sur quoi s'exerce le pouvoir, c'est-à-dire c'est pas vous, parce que vous

l'exercez, le pouvoir, la place que vous avez, on m l'a proposé j l'ai refusée, donc le peuple c'est celui qui s'en prend plein la figure tous les jours (coupure)

- Laurent Ruquier : c'est vrai, c'est la vérité.
- Michel Onfray : tous les jours. C'est celui qui va au boulot le matin, bah oui c'est euh la définition que j'en donne.
- Yann Moix : démagogie de bas étage.
- Michel Onfray : oui démagogie, bien-sûr, j'entends bien vos arguments, que je connais, vos arguments sont fabriqués Rue des Saints-Pères, chez Grasset où nous nous sommes rencontrés (coupure)
- Yann Moix : la paranoïa.
- Léa Salamé : où vous publiez également, où vous publiez également.
- Michel Onfray : est-ce que je peux répondre.
- Yann Moix : avec des arguments intellectuels, pas démagogie de bas étage.
- Michel Onfray : j'en ai, j'en ai, vous m'avez insulté (coupure)
- Yann Moix : personne sait où c'est Grasset.
- Michel Onfray : j'étais en train d le dire. (Coupure)
- Yann Moix : très bien. (Coupure)
- Michel Onfray : Rue des Saints-Pères chez Grasset (coupure)
- Yann Moix : on parle de choses intellectuelles,
- Michel Onfray : non, mais attendez (coupure)
- Yann Moix : je vous demande de définir le peuple, vous m parlez de Grasset.
- Michel Onfray : ça y'est c'est fait. Si vous n'avez pas compris qu j lai défini y a un problème. C'est-à-dire vous allez avoir du mal, vous allez avoir du mal (coupure)
- Yann Moix : le peuple c'est une masse électorale ? Est-ce que c'est l'action en mouvement ? Est-ce que c'est insurrectionnel ? Qui a fait la révolution française ? C'est le peuple ou ... ? Qui ?

- Michel Onfray : non mais vous savez que j j'ai dit que vous étiez un excellent romancier, ce que je crois toujours, mais i faut pas vous essayez à la pensée c'est pas fait pour vous. C'est un gloubi-boulga.
- Rires et applaudissement
- Yann Moix : c'est là votre problème, ce que vous appelez la pensée, c'est de vous opposer aux autres, être contre tout ce qui se fait.
- Michel Onfray : mais pas du tout.
- Yann Moix : mais en étant contre tout, vous ne faite qu'être pour à l'envers. (Coupure)
- Michel Onfray : mais pas du tout.
- Yann Moix : c'est ça votre problème.
- Laurent Ruquier : Yann Yann, laissez parler Michel Onfray, après vous pourrez parler et Léa.
- Michel Onfray : vos formules sont très incantatoires et absolument fautives, parce que vous avez autre chose avec la vie mondaine que vous (coupure)
- Yann Moix : vous gardez la vérité.
- Michel Onfray : non, mais attendez ça va devenir difficile (coupure)
- Yann Moix : oui, ah oui, je vous préviens que ça va devenir difficile.
- Michel Onfray : avec la vie mondaine que vous menez à Paris, vous avez plus beaucoup le temps de lire (coupure)
- Yann Moix : Quelle bassesse !
- Michel Onfray : mais non (coupure).
- Yann Moix : c'est l'intellectuel le plus célèbre de France qui est en train de m parler de Grasset, et que je vis dans la mondanité.
- Michel Onfray : c'est ça qui embête votre mentor, BHL dont vous avez parlé (coupure)
- Yann Moix : et voilà la paranoïa. Qu'est-ce que vient faire Bernard Henri-Lévi là-dedans ?
- Michel Onfray : c'est vous qui avez cité son nom.
- Michel Onfray : vous avez cité son nom.

- Michel Onfray : si je peux pas parler (coupure)
- Yann moi : Michel, on parle de centaines de milliers de morts potentiels, et vous parlez de Bernard-Henry-Lévi (coupure)
- Michel Onfray : oui, oui justement, c'est vous qui en parlez.
- Yann Moix : Laurent, Laurent. Quand on parle de migrants vous répondez peuple, moi je voulais savoir ce que vous entendez par peuple, votre peuple, Mirabeau disait que le peuple ça voulait rien dire (coupure)
- Yann Moix : non, y a des milliers de gens qui se noient dans la méditerranée et vous me parlez de Grasset et de Bernard Henri-Lévi ! C'est ignoble.
- Michel Onfray : j'ai répondu à votre question (coupure)
- Yann Moix : il sait pas. Mais mondanité par rapport à des enfants qui meurent dans la méditerranée, mais mondanité ! C'est intéressant !
- Yann Moix : mais vous êtes un intellectuel, vous parlez de Grasset de mondanité, alors que je pensais que le débat il est très élevé, parce que vous êtes incapable de définir un mot vous m'attaquez, c'est indigne de vous, vous me décevez, vous me décevez encore plus, vous me décevez au carré.